



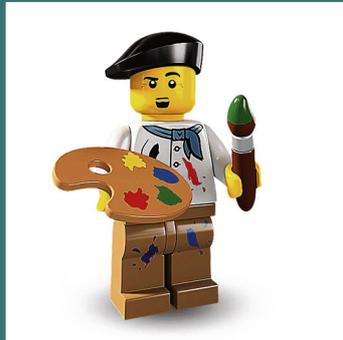
DOSSIER
DE DEMANDE



DE
RECONNAISSANCE



D'UNE
ACTION
CULTURELLE



GÉNÉRALE
2019-2023

OPÉRATION "VILLAGE PEOPLE", ETC.



Table des matières

1. FICHE SIGNALÉTIQUE	4
2. DEMANDES DE RECONNAISSANCE	6
2.1. Une action culturelle générale	7
2.1.1. Une microspécialisation : les écoles, vecteur d'ouverture à la/aux culture(s)	7
2.2. Une coopération : <i>Terre Ferme</i> , Festival à <i>Travers Champs</i>	7
2.3. Une action culturelle intensifiée : le prolongement d'une mission régionale	7
3. PRÉAMBULE ET GLOSSAIRE	8
3.1. préambule	9
3.2. Glossaire	10
4. LE CENTRE CULTUREL DE BEAURAING : UNE HISTOIRE RÉCENTE CHAHUTÉE	12
4.1. Un bref historique pour mieux comprendre	13
4.2. Une période de crise (2013-2014)	13
4.3. La remise en route (2015)	14
5. LE CENTRE CULTUREL:	17
UNE STRUCTURE ORGANISÉE DANS	17
L'ESPRIT DU NOUVEAU DÉCRET	17
5.1. La structure	18
5.2. L'Assemblée générale	18
5.3. Le Conseil d'administration	18
5.4. Le Conseil d'orientation	19
5.4.1. L'analyse du territoire	19
5.4.2. L'analyse partagée	19
5.4.3. L'autoévaluation	20
5.5. Deux commissions	20
5.6. L'équipe	20
5.7. Infrastructures	22
5.7.1. Bâtiments et technique	22
5.7.2. Informatique	23
5.7.3. Communication	23
6. UNE AUTOEVALUATION : EXERCICE SUR LE PRÉCÉDENT CONTRAT-PROGRAMME	25
6.1. Les actions menées entre 2010-2015 selon des axes de travail détaillés et ambitieux	27
6.2. Histoire(s) de quelques projets emblématiques	27
6.2.1. Les saisons tout public	27
6.2.2. Les saisons Théâtre à l'Ecole – Programmation pour les petits	27
6.2.3. Beauraing s'en(!)ivre	28
6.2.4. Des projets sociaux	28
6.3. Une analyse comparée du contrat-programme par axes de travail	29
6.4. 2015-2017 : deux ans pour essayer des choses : nos « années-labo »	37
6.5. Quelques projets dont nous sommes fiers :	37
6.5.1. Gens d'ici, Gens d'ailleurs	37
6.5.2. Beauraing se jette à l'eau	39
6.5.3. Beauraing est un village	40
6.5.4. Les saisons culturelles	41
7. BEAURAING, UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES FACETTES : DÉCODAGE	43
7.1. Photographie du territoire : quelques éléments contextuels	44
7.1.1. Géographie	44
7.1.2. Données historiques	44
7.1.3. Population	45
7.1.4. Emplois et revenus	45
7.1.5. Commerces	46
7.1.6. Mobilité	46

7.1.7.Tourisme	46
7.1.8.Culture.....	47
8. « BEAURAING C’EST BÎA MAIS C’EST RIN ! » : INSTANTANÉ SUBJECTIF D’UN TERRITOIRE.....	49
8.1. Des outils et dispositifs pour interroger le territoire.....	51
8.1.1.Le vidéomaton	51
8.1.2.Le « Pèlerin ».....	52
8.1.3.Un opération « SMS ».....	52
8.1.4.Un questionnaire (papier et Web).....	53
8.2. Des résultats peu évocateurs	54
8.2.1.Un première ébauche.....	54
8.2.2.Un seconde lecture	55
8.2.3.Les éléments identitaires	55
8.2.4.Le « Beauraing vécu/perçu »	55
8.2.5.« Beauraing c’est bîa mais c’est rîn, qu’en pensez-vous ? »	55
8.2.6.Le « Beauraing « rêvé »	55
8.3. Secouons-nous les idées : une séance durant laquelle tout se dénoue.....	56
8.4. Deux démarches en lien avec cette analyse partagée.....	58
8.4.1.Rencontre avec Pro Maria	58
8.4.2.Des contacts avec la Commune de Houyet – vers une extension de territoire ?	59
9. UN PROJET D’ACTION CULTURELLE	61
9.1. Un enjeu fondateur	62
9.2. Village people : une opération culturelle aux visages multiples	63
9.2.1.Organisation pratique.....	64
9.2.2.Année 1 : premières réalisations.....	64
9.2.3.« Opération WikiBeauraing ».....	65
9.2.4.L’autoévaluation des opérations	65
9.2.5.L’opération culturelle vécue	66
9.2.6.Les prolongements de l’opération culturelle	67
9.2.7.Le rôle du Conseil d’orientation	67
9.2.8.Le Centre Culturel comme acteur majeur de l’entité	67
9.3. Une microspécialisation scolaire :	68
9.3.1.Un enjeu pertinent sur un territoire donné.....	68
9.3.2.Nos objectifs pour un travail approfondi avec les écoles.....	69
9.3.3.La cour aux spectacles : l’opération culturelle	69
9.3.4.Et concrètement ?	70
9.3.5.L’évaluation.....	70
9.4. Une coopération sur la thématique de la ruralité	71
9.4.1 L’enjeu.....	71
9.4.2. Le Festival À Travers Champs , l’opération Terre Ferme et ses prolongements.....	72
9.5. Une action culturelle intensifiée	73
9.5.1Un enjeu	73
9.5.2.Un opération culturelle régionale.....	75
9.5.3.La poursuite des soutiens actuels	75
10. DES MOYENS À LA HAUTEUR DES AMBITIONS	76
10.1. Une analyse succincte des comptes 2014-2015-2016.....	77
10.1.1.Les comptes 2014.....	77
10.1.2.Les comptes 2015.....	77
10.1.3.Les comptes 2016.....	78
10.2. Une trajectoire budgétaire qui se dessine (2018-2024).....	78
10.2.1.L’action culturelle générale	78
10.2.2.Microspécialisation scolaire	79
10.2.3.La coopération.....	79
10.2.4.L’action culturelle intensifiée	79
11. CONCLUSION	80

1. FICHE SIGNALÉTIQUE

CENTRE CULTUREL DE BEAURAING ASBL

N° d'entreprise : 0468.146.249

Coordonnées :

Rue de l'Aubépine, 3

5570 BEAURAING

Tél : 082/71.30.22

Fax : 082/21.92.01

info@beauraing-culturel.be

www.beauraing-culturel.be

Le Centre Culturel est reconnu en catégorie 2 (ancien décret).

Territoire d'implantation : Commune de Beauraing (Province de Namur)

Équipe : 4,75 ETP (6 personnes)

N° de compte en banque : BE46 0682 2013 2736 (GKCC BEBB), Banque Belfius Beauraing

N° d'ONSS : 127.6873.7

N° de règlement de travail : 18/50036803/WE

Personnes de contact :

Mathieu Lalot | Directeur | mathieu.lalot@beauraing-culturel.be

Marie-Paule Fassotte | Présidente | fassottemariepaule@yahoo.fr

Inspecteur de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Raphaël Göbbels

2. DEMANDES DE RECONNAISSANCE

Le présent dossier est articulé sur différentes demandes de reconnaissances décrites ci-dessous.

2.1. UNE ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE

Le cœur de ce contrat-programme est évidemment la reconnaissance d'une action culturelle générale de base qui sera détaillée en profondeur dans le document qui suit.

Celle-ci se structure autour d'un enjeu principal détaillé dans le [chapitre 9.1](#).

Complémentairement à cet enjeu, l'analyse partagée du territoire a mis l'accent sur une spécificité qui nous est propre : un parc scolaire important. Cette donnée ne nous a pas semblé intégrable en tant que telle dans notre enjeu de base. Par contre, nous pensons qu'il est important de la traiter à part entière avec les enjeux spécifiques que cette thématique peut revêtir. C'est pourquoi nous la déclinons en une « microspécialisation ».

2.1.1. Une microspécialisation : les écoles, vecteur d'ouverture à la/aux culture(s).

En effet, notre Centre Culturel ne peut avoir accès à une spécialisation. Et pourtant, les moyens alloués annuellement à notre programmation scolaire et aux différentes actions menées avec et dans les écoles mériteraient une revalorisation à part entière.

La diffusion scolaire, la découverte de thématiques spécifiques et l'implication des jeunes dans le processus artistique et culturel s'articuleront de manière complémentaire. Pour la seule diffusion, il nous semble important d'attirer l'attention des instructeurs du présent dossier sur le fait que les moyens sont insuffisants pour mener à bien une mission de qualité. C'est pourquoi un dossier de révision de notre quota Théâtre à l'Ecole a été adressé à Madame la Ministre de la Culture et à l'Administration en charge de cette matière. Ce dossier se trouve en annexe. Celui-ci fait la démonstration qu'un doublement de notre quota est nécessaire pour coller aux réalités de terrain qui sont les nôtres. Cet aspect des choses est bien entendu détaillé plus loin dans le document.

2.2. UNE COOPÉRATION : TERRE FERME, FESTIVAL À TRAVERS CHAMPS

Le Centre Culturel de Beauraing, depuis deux ans maintenant, est partenaire d'une initiative du Centre Culturel des Roches de Rochefort. Celle-ci se focalise sur la thématique de la ruralité. C'était l'évidence même de rejoindre cette démarche tant nos territoires sont limitrophes et semblables sur de nombreux aspects. Le porteur de ce dossier est le Centre Culturel de Rochefort.

2.3. UNE ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE : LE PROLONGEMENT D'UNE MISSION RÉGIONALE

Une partie de notre action culturelle générale dépend des différentes possibilités de collaboration, de coproduction, de soutien que peut nous apporter le Centre Culturel de Dinant. En effet, celui-ci a développé durant de nombreuses années une politique de soutien aux structures culturelles de l'Arrondissement de Dinant, dont le Centre Culturel de Beauraing. Certains événements ou projets que nous organisons ne seraient pas possibles sans cette aide technique, promotionnelle, de diffusion, de contacts, etc. De plus, un enjeu commun s'est dessiné sur le territoire (détaillé en [chapitre 9](#)). Celui-ci vient consolider notre propre enjeu et nous le défendrons également. Le porteur de ce dossier est le Centre Culturel de Dinant et nous sommes partenaires de cette démarche de plus grande ampleur.

3.1. PRÉAMBULE

Il nous semble important de souligner que le document qui suit reflète un travail de longue haleine partagé par de nombreuses personnes. Nous profitons de ce paragraphe pour les remercier chaleureusement.

Un grand merci au Conseil d'administration, au Conseil d'orientation, aux membres de notre Assemblée générale, aux différents partenaires sollicités, à toutes les personnes qui ont accepté de répondre à nos questions, à notre public qui nous a accompagnés dans la démarche, à l'équipe, aux différents collègues et voisins qui ont joué la carte de la solidarité de manière indéfectible, à notre Inspecteur et à l'Administration pour leurs conseils avisés, au CCRD pour son travail de réseautage, au CESEP pour son accompagnement, à l'ASTRAC et l'ACC pour la défense de notre secteur et le relais d'informations.

Un tout grand merci à nos relectrices : Michèle, Lucia, Marie-Paule et Margaux.

Nous l'écrivions, un préambule nous semblait essentiel. En effet, ce nouveau décret a fait émerger un vocabulaire nouveau qui s'est officialisé par la pratique : démocratisation culturelle, reliance, démocratie culturelle, enjeu, opérations culturelles, etc. Ce vocabulaire, c'est celui de penseurs, c'est celui d'un texte légal, c'est celui qui structure et cautionne la professionnalisation de notre secteur d'activité.

Ce langage, ce n'est pas celui des gens qui vont vivre la culture avec nous. Ce jargon tend à créer un fossé entre les utilisateurs des centres culturels et ceux qui les font vivre quotidiennement. Hors, notre secteur défend une proximité avec ses publics.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'écrire ce dossier de reconnaissance avec des mots simples, sans l'intellectualiser à outrance. Ce dossier, nous l'avons imaginé comme un outil de travail, comme un guide qui structurera notre action culturelle à échéance de 5 ans. Nous faisons confiance en l'intelligence du lecteur averti pour le raccrocher aux concepts sous-jacents à cette rédaction.

3.2. GLOSSAIRE

Ce document est structuré autour de différents points de repères sensés faciliter la lecture et la compréhension. Nous vous listons ci-dessous quelques balises qui vous permettront d'apprécier au mieux la rédaction de ce document.

Chaque chapitre est découpé comme suit :



La clé indique :

Une introduction que nous qualifierons de « méta » : soit un descriptif de ce qui a été mis en place pour arriver au résultat souhaité ou imaginé ;



La machine à écrire indique :

Un corps de texte qui reprend en détail l'analyse qui a été élaborée ;



La disquette indique :

Une synthèse de la partie concernée qui reprend les différents éléments qui ont été épinglés et qui ont servi à la construction de notre enjeu et de notre action culturelle.

De plus, une signalétique spécifique est ajoutée aux différentes parties afin d'identifier au mieux les processus démocratiques à l'œuvre et les personnes impliquées :



Équipe



Conseil d'orientation



Conseil d'administration



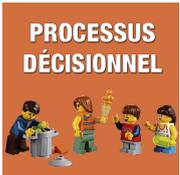
Assemblée générale



Personnes ressources



Secouons-nous les idées ! Il nous paraît important d'apporter quelques éléments de compréhension concernant ce pictogramme. **Secouons-nous les idées!** a été l'élément pivot de ce dossier de reconnaissance. Nous avons invité à une séance de réflexion baptisée **Secouons-nous les idées!** tous les partenaires impliqués dans ce dossier : notre Assemblée générale, notre Conseil d'orientation, le Conseil communal, le public et nos différents partenaires. De cette manière, nous avons complété et validé notre analyse partagée, notre analyse documentaire, mais aussi dessiné ensemble les contours de ce qui est devenu notre enjeu principal. Cette séance a été suivie de rencontres avec les absents.



Processus décisionnel : une bulle spécifique attirera l'attention du lecteur sur comment et par qui le processus décrit a été complété et validé.



QR Code : nous avons intégré trois QR codes au présent document. Ceux qui disposent d'un smartphone pourront visionner les vidéos qui y sont associées. Pour les autres, le lien de visionnement se trouvera en dessous.

Nous serions exhaustifs en précisant que ce dossier est complété par un cahier spécifique regroupant les annexes afin de faciliter leur consultation en parallèle du présent document.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

4. LE CENTRE CULTUREL DE BEAURAING : UNE HISTOIRE RÉCENTE CHAHUTÉE



En 2013, le Centre Culturel de Beauraing a vécu une crise conséquente qui a modifié intrinsèquement la structure. Il nous semble pertinent de consacrer quelques lignes à cette crise car il y eut un « avant » et il y a un « après ». Il aurait été tout à fait impensable de construire notre dossier de reconnaissance de manière classique en faisant abstraction de ce moment particulier de l'histoire du Centre Culturel. Nous profitons de ce chapitre pour remettre cette crise en perspective dans l'histoire du Centre Culturel, mais aussi tenter de déterminer en quoi celle-ci a été structurante pour la suite de son action. Ce travail a été mené par l'équipe en place, avec l'aide de relectures et validations extérieures ponctuelles.



4.1. UN BREF HISTORIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE



Pour bien structurer son avenir, il nous semble important de bien connaître son histoire. Nous pensons qu'il est fondateur de consacrer quelques lignes à cette épisode particulier de notre histoire. Ne serait-ce que pour garder trace et mémoire des différents événements qui ont façonné le Centre Culturel actuel. C'est d'autant plus important que nous avons perdu une partie de notre histoire suite au départ de 2/3 de l'équipe et de différents crashes informatiques.

Le Centre Culturel de Beauraing était hier, et est encore plus aujourd'hui, à un tournant de son histoire. En effet, le Centre Culturel, depuis sa création en 2000, s'est développé de manière sereine sans heurts majeurs jusqu'en 2013.

Le Centre Culturel de Beauraing a vu le jour en 2000, soit relativement récemment. A l'origine de cette création, une dynamique positive est mise en place autour d'un conseil culturel décentralisé et coordonné par le Centre Culturel Régional de Dinant. Sous la houlette du bourgmestre de l'époque, Jean-Claude Maene, une démarche de reconnaissance officielle est amorcée. Appuyée par une volonté politique de développer une structure culturelle professionnelle, le dossier est déposé en 2002. La suite est assez conventionnelle : rédaction d'un dossier et reconnaissance par la Communauté Française dans la foulée.

L'enseignement que nous pouvons tirer de la lecture des deux premiers contrats-programmes (2002-2005 et 2006-2009), c'est que le Centre Culturel s'est rapidement centré sur un rôle de diffusion prononcé. Dans un premier temps avec un événement fondateur et rassembleur : le **Castel en Fête**. Cette activité particulière, couplée à la rénovation et la mise à disposition d'une salle de spectacle fonctionnelle, a amené le Centre Culturel à demander la montée de la catégorie 3 – dans laquelle il était reconnu – à la catégorie 2, en 2009. Le dossier a été validé en ce sens.

4.2. UNE PÉRIODE DE CRISE (2013-2014)

2012 est une année de changement pour Beauraing. En effet, les élections communales font basculer le pouvoir d'une coalition PS-MR emmenée par le bourgmestre socialiste sortant Jean-Claude Maene (deux mandats consécutifs) aux mains d'une coalition cdH-MR emmenée par l'actuel bourgmestre Marc Lejeune.

Avec toute la prudence nécessaire, nous pouvons affirmer que le Centre Culturel a pu voir le jour principalement par volonté politique, et ce même si une base associative suffisante existait. Ce n'est pas négatif de le souligner, mais de cette histoire particulière, découlent certains fonctionnements actuels. En effet, Jean-Claude Maene s'est battu pour que cette structure existe et devienne ce qu'elle est aujourd'hui.

Cette brève lecture politique nous fait dire que le Centre Culturel ne fut pas une complète construction populaire et associative. Le renforcement du lien associatif s'est fait dans un second temps. Cela expliquerait en partie la difficulté qu'éprouve le Centre Culturel encore aujourd'hui, 15 ans après sa création, à attirer du public, à se faire connaître et à trouver une légitimité.

De même, sans être caricatural, nous pensons que le changement de majorité a amené une rupture, et a suscité des questionnements quant à la gestion quotidienne du Centre Culturel.

Jusqu'alors le pouvoir politique et la structure professionnelle du Centre Culturel avaient œuvré ensemble, conjointement, afin de faire reconnaître et évoluer la structure. Il a été constaté un affaiblissement de l'exigence dans la gestion (moins de vérifications, administrateurs démotivés ou absents, laxisme récurrent, délaissement des procédures de bonne gouvernance, etc.).

Le changement de majorité a induit des questions, des demandes d'éclaircissements avec les conséquences qu'on peut imaginer pour l'équipe en place : mise en doute du travail effectué, sentiment de vérification, de « flicage ».

Cette vérification plus soutenue a également mis en évidence des manquements importants en

termes de gestion. Ceux-ci ont notamment entraîné un déficit de 40.000€ pour le seul exercice 2013. Certaines décisions prises à ce moment-là (augmentation des salaires du personnel par exemple) impacteront inexorablement les comptes de la structure. Ces choix laissent présager une situation de déficit structurel à moyenne échéance si des solutions alternatives ne sont pas trouvées.

Ces éléments conjugués ont conduit à une véritable crise institutionnelle :

- Rupture entre les instances et la direction ;
- Rupture entre les instances et l'équipe ;
- Crise au sein des instances (démissions diverses au sein du Conseil d'administration) ;
- Crise au sein de l'équipe.

Cette crise s'est soldée par le licenciement de l'animatrice-directrice, Françoise Belot (24/09/2014) et par le départ d'une animatrice pour raisons de santé, Mélanie Matz (09/02/2015). Une autre animatrice, Joëlle Van Cutsem, n'a pu s'adapter au renouveau lancé en 2015 et a également quitté la structure (décembre 2016).

4.3. LA REMISE EN ROUTE (2015)

En avant-propos à ce paragraphe, nous pouvons saluer la pugnacité de l'équipe et des instances en place qui ont continué à proposer des activités au public malgré la crise institutionnelle qui se déroulait en son sein.

Cependant, après une période de flottement, la structure a listé différentes priorités pour aborder l'entrée dans le processus du nouveau décret et pour se remettre sur les rails :

- Engager un(e) nouveau/nouvelle animateur/trice-directeur/trice ;
- Reconstituer un CA fonctionnel ;
- Revoir les statuts ;
- Revoir le règlement de travail ;
- Réorganiser l'équipe, remettre un fonctionnement efficace en place ;
- Préparer un programme pour la saison 2015-2016 qui tienne la route ;
- Reconstruire un public, lui rendre confiance, passer outre la crise ;
- Assurer la transition vers le nouveau décret par l'élaboration du nouveau contrat-programme ;
- Assainir les finances du Centre Culturel.

Le processus a été lancé par l'engagement d'un nouvel animateur-directeur en février 2015. Celui-ci a eu pour mission principale la réorganisation générale du Centre Culturel avec pour objectif sous-jacent le dépôt du dossier de demande de reconnaissance dans des délais raisonnables.

L'année 2015 a été voulue comme étant une année d'apaisement durant laquelle on a réfléchi à poser des bases solides sur lesquelles redéployer une action culturelle cohérente et qui fait sens dans l'entité de Beauraing.

Ci-dessous une appréciation succincte des chantiers aboutis :

Reconstituer un Conseil d'administration fonctionnel :

Voir instances (p. 18).

Revoir les statuts :

Les statuts ont été revus et actualisés dans le sens du nouveau décret des centres culturels. Une première modification a été publiée au Moniteur Belge le 07/09/2015. Le Conseil d'orientation y est

déjà mentionné. Un travail d'actualisation définitif a été mené afin que les statuts soient en ordre au moment du dépôt final du dossier de reconnaissance (publication 24/05/2017, voir [annexe n° 1](#)).

Revoir le règlement de travail :

Un groupe de travail (administrateurs et direction) a été mis en place afin de revoir le règlement de travail, largement dépassé sur maints aspects. Cette révision a été réfléchie, concertée, vérifiée par l'équipe et les instances. Le nouveau texte est d'application depuis le 5 avril 2016.

Réorganiser l'équipe, remettre un fonctionnement efficace en place :

Réorganiser une équipe qui a été secouée et décimée par une crise institutionnelle n'est pas chose aisée. En effet, 3 temps pleins sur 4,75 ETP ont été renouvelés en deux ans, si bien qu'il a été nécessaire de trouver de nouveaux automatismes, des habitudes de travail communes.

Nous pouvons affirmer que l'équipe a pour force principale d'être concernée par sa mission, son travail.

Toutefois, lors de la remise en route de l'équipe en 2015, un constat avait été fait par la nouvelle direction : chacun travaillait de son côté, sans réelle dynamique d'équipe structurée.

Différents outils ont donc été mis en place pour favoriser le travail en équipe, la circulation de l'information, la professionnalisation des pratiques pour un « mieux travailler-ensemble ». Différentes balises, avalisées par le Conseil d'administration, ont été posées :

- Réunions d'équipe récurrentes (au minimum 1 fois par mois, plus si le besoin s'en fait sentir) ;
- Echéances communes (rédaction promotionnelle, rapport d'activité, etc.) ;
- Mise au vert en équipe avec une réflexion autour de son propre emploi ;
- Moments conviviaux en équipe ;
- Outils de mutualisation de l'information : serveur informatique avec une arborescence partagée ;
- Règles formelles de vie en équipe pour une saine gestion de la structure (horaires, décompte des heures, notes de frais, etc.) ;
- Implication de l'équipe dans les processus décisionnels et organisationnels de la structure (identification des besoins (financiers par exemple), choix des activités par l'équipe, etc.).

Le fait que l'équipe ait été en grande partie renouvelée a créé une dynamique différente. Il faut rester conscient que pour les membres de l'équipe restés en place, cela représente des changements conséquents qui doivent être intégrés et qui se confrontent éventuellement avec d'anciennes pratiques.

Assainir les finances du Centre Culturel ;

Ce point est toujours un élément compliqué à gérer. En effet, le Centre Culturel a dû emprunter 60.000€ pour maintenir sa trésorerie. Dans un premier temps, pour faire face au déficit de 2013, mais aussi pour payer les indemnités de licenciement de l'ancienne animatrice-directrice, le Centre Culturel a épuisé en grande partie ses réserves. La structure doit maintenant faire face au remboursement d'un emprunt contracté pour 5 ans afin de reconstituer la réserve épuisée. Soit environ 30.000€ annuels à préserver pour avancer sereinement (plus ou moins 13.000€ dédiés au remboursement de l'emprunt, et de manière idéale, plus ou moins 15.000€ pour reconstituer une réserve).

De même, certains frais de justice ont été à considérer pour l'année 2016 en lien avec ce licenciement et la procédure juridique qui en a découlé.

Notons également que le Centre Culturel avait réalisé peu d'investissements jusqu'alors. Le matériel initial arrivait doucement à échéance et devait être remplacé. Bref, il s'agissait d'élaborer une vision à court, moyen et long terme concernant les investissements et les chantiers à mettre en route (sécurité par exemple).

Les années 2015 et 2016 se sont clôturées en boni (voir analyse plus précise pp. 78-79). Signalons toutefois que l'emploi pèse et pèsera lourd sur les finances de la structure à brève échéance. En effet, suite à la décision unilatérale de la précédente direction de passer le personnel à 100% du barème légal, la charge salariale s'est alourdie de manière significative. Nous pouvons même considérer que celle-ci s'accroît plus rapidement que dans d'autres structures similaires eu égard au 100% du barème. Le Centre Culturel a la chance d'avoir une équipe relativement jeune et donc peu coûteuse au regard des évolutions barémiques à prévoir pour le futur.

Préparer un programme pour la saison 2015-2016 qui tienne la route ;

Voir chapitre 6.4 années « labo » p. 37.

Reconstruire un public, rendre confiance, passer outre la crise ;

Voir chapitre 6.4 années « labo » p. 37.



La crise de 2013 et la transition 2015-2017 a complètement changé le visage du Centre Culturel de Beauraing. Avec un changement des instances et de l'équipe, c'est une nouvelle dynamique qui se met en place, tantôt en rupture, tantôt en continuité. L'équipe passera évidemment par un réapprentissage de la pratique culturelle collective sur un territoire méconnu, avec des partenaires à découvrir. Les résultats de ce changement majeur ne pourront s'apprécier qu'à plus longue échéance et avec un recul nécessaire. Nous pensons qu'il faut considérer cette crise – dans le contexte d'un dépôt d'un dossier de reconnaissance – comme un atout, une opportunité à saisir afin de remettre les choses en débat. C'est une occasion unique de baliser la suite sur des bases tangibles et saines.

PROCESSUS DÉCISIONNEL



Ces constats ont été posés et validés par l'équipe actuelle et par le Conseil d'administration.

Un point d'information a été fait lors de l'Assemblée générale du 23 février 2016 (présentation du rapport d'activité).



5. LE CENTRE CULTUREL: UNE STRUCTURE ORGANISÉE DANS L'ESPRIT DU NOUVEAU DÉCRET



Un dossier de reconnaissance s'appréhende au mieux dans un contexte de démocratie participative et de travail connu. C'est pourquoi, nous avons pensé qu'il était important de porter à la connaissance du lecteur quelques éléments importants de notre fonctionnement interne. De même, un bref descriptif de nos infrastructures complètera le présent chapitre.



5.1. LA STRUCTURE



Le Centre Culturel est légalement composé de différents organes (dont les listings se trouvent en annexe n°2):

- L'Assemblée générale ;
- Le Conseil d'administration ;
- Le Conseil d'orientation ;
- La structure professionnelle (l'équipe) ;

Deux commissions fonctionnelles :

- Commission Lecture ;
- Commission Ecoles.

5.2. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les différents rapports d'activités établis dans le cadre du précédent contrat-programme vont tous dans le même sens : l'Assemblée générale est une assemblée légale restreinte et peu représentative du tissu associatif. Celle-ci s'implique assez peu dans la structure.

Dès 2015, il nous a semblé indispensable de revitaliser cet organe essentiel à la mise en œuvre d'une démocratie culturelle active et responsable. Pour ce faire, un lent processus s'est mis en place : renouer avec l'associatif au sens large et ouvrir les portes et les organes représentatifs du Centre Culturel aux associations et structures avec lesquelles nous avons l'habitude de travailler. Ces démarches commencent à porter leurs fruits. En effet, notre Assemblée générale s'étoffe, s'ouvre, s'enrichit. Notre ambition est de continuer dans cette voie afin que cette AG reflète le travail quotidien mené sur le terrain par le Centre Culturel.

5.3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Centre Culturel de Beauraing est actuellement composé de 12 membres répartis en chambres privée et publique.

Il se réunit environ une fois tous les mois et demi. Le cœur de son action se situe au niveau de la gestion du centre culturel. La direction veille à lui fournir tous les éléments objectifs lui permettant de prendre les décisions qui s'imposent dans différents domaines.

Un travail, en lien avec l'analyse partagée, (voir [annexe n°3](#)) a été mené afin de voir à quel niveau de connaissance se situaient les membres du Conseil d'administration quant à la structure-même qu'ils gèrent. Force fut de constater que les membres avaient une vision relativement correcte du Centre Culturel, mais qu'il ne serait pas inutile de consacrer un peu de temps pour approfondir ce champ de réflexion. Et ce afin que les enjeux soient perçus et défendus en connaissance de cause, mais aussi et surtout pour renforcer l'adhésion à l'exercice des droits culturels.

Historiquement, le Conseil d'administration du Centre Culturel a longtemps été absent du processus décisionnel. En effet, il avait délégué ses pouvoirs à un Bureau et se réunissait de manière assez rare. Ce mode de fonctionnement a entraîné certaines dérives qui ont induit un manque de transparence et un manque de vérification, rendant certaines décisions contestables.

De même, certains éléments nous amènent à penser que la donnée politique locale a dû influencer les débats au sein du Conseil d'administration.

Ces éléments n'ont pas concouru à maintenir des représentants associatifs actifs au sein de cette instance.

Pour l'heure, le Conseil d'administration a retrouvé une certaine dynamique.

D'une manière générale, les administrateurs participent à la gestion du Centre Culturel. En outre, durant la crise, la Présidente (Marie-Paule Fassotte) et le Trésorier (Christian De Seille) ont pallié l'absence de l'ancienne animatrice-directrice. Par la suite, ils ont pu retrouver une juste place d'administrateurs en s'impliquant de manière saine et active dans la gestion quotidienne de la structure. Pour l'heure, signalons que le Trésorier, Christian De Seille a démissionné pour raison de santé. C'est un autre administrateur, Jacques Piret, qui occupe le poste actuellement.

Au-delà des réunions régulières, une dynamique est à inventer dans ce groupe afin d'en faire un lieu de démocratie participative au service du Centre Culturel et de ses objectifs. Cet élément fait parfois défaut dans le chef de certains administrateurs qui semblent oublier qu'ils sont gestionnaires à part entière de la structure et qu'ils ont un rôle actif à jouer au sein de celle-ci.

Plus globalement, le Conseil d'administration du Centre Culturel de Beauraing est sain. Il laisse une franche autonomie à l'équipe quant à la manière dont elle gère les projets. Il n'y a pas d'ingérence, ni de vérification outrancière. Ceci est un réel avantage. Cette claire répartition des compétences permet une approche rigoureuse et intégrée de la gestion de la structure.

5.4. LE CONSEIL D'ORIENTATION

Profitant du fait que le Conseil culturel en tant que tel a peu existé au sein du Centre Culturel, l'équipe a remis en route un conseil d'orientation en 2014-2015. En effet, cela était l'évidence même de mobiliser ces personnes ressources autour d'un nouvel élan afin de constituer un conseil d'orientation ayant pour mission principale la mise en œuvre des chantiers en lien avec le nouveau décret. Le Conseil d'orientation est actuellement composé de 13 membres. Le groupe fonctionne bien, mais pourrait être étoffé avec des représentants issus de mondes différents : artistique et scolaire par exemple. Le groupe n'a jamais ressenti le besoin ni la nécessité d'élire des gens aux mandats prescrits par les textes légaux. Cela aurait pour conséquence d'appesantir les séances de travail et « normaliser » une certaine souplesse inhérente au conseil d'orientation. La jonction avec le conseil d'administration se fait par l'entremise de membres présents dans les deux assemblées.

Etant donné que ce fonctionnement convient au groupe, il nous a semblé inutile de lui forcer la main en organisant des élections.

Le groupe constitué a donc été mis au travail sur trois axes distincts :

- Analyse du territoire
- Analyse partagée
- Auto-évaluation

5.4.1. L'analyse du territoire

Celle-ci s'est structurée autour de différents pôles : analyse des documents et de données froides (en parallèle de l'équipe), relevé systématique des partenaires associatifs potentiels (relevé subjectif), orientations diverses à poursuivre, accompagnement et validation des différents documents de travail.

5.4.2. L'analyse partagée

Le Conseil d'orientation a réfléchi sur la manière de mener cette analyse partagée. A savoir :

- Imaginer 4 questions structurantes dans l'approche des publics ;
- Lister les publics cibles à interroger (plutôt que de se lancer dans une campagne exhaustive non réfléchie stratégiquement) ;
- Imaginer des solutions créatives pour mener cette analyse.

Si le Conseil d'orientation a apporté une aide précieuse sur différents aspects réflexifs, il faut toute-

fois constater que c'est l'équipe qui a pris en charge la phase opérationnelle et ce pour, différentes raisons. Premièrement, il n'est pas nécessairement facile de mobiliser les gens au-delà des réunions de travail, tant parce qu'ils ont des obligations que parce que la mise en œuvre des solutions opérationnelles se fait éventuellement en journée ou durant des périodes pendant lesquelles les gens sont indisponibles. De plus, c'est l'essence-même du métier d'animateur culturel que de trouver des solutions rationnelles, originales, créatives et économes (moyens, temps, investissement et résultats). Enfin, le fait d'assurer ce processus en équipe a permis d'être efficaces, de réajuster les processus afin de garantir des résultats probants.

5.4.3. L'autoévaluation

Cette phase a été menée sur base de documents antérieurs, de vécus, des sensibilités subjectives des membres du Conseil d'orientation.

Cette étape a sans doute été la plus délicate à aborder pour l'équipe. En effet, comment une équipe, en grande partie renouvelée, peut-elle mener une analyse critique mais raisonnable des actions passées ? Une large part du vécu professionnel des différents projets manquera inévitablement à la remise en contexte des actions et des ressentis.

Si l'on se base sur le contrat programme en cours, nous constatons que certains éléments constants de celui-ci sont totalement absents du programme d'activités du Centre Culturel. Pourquoi ? Cette question risque de rester en partie sans réponse.

Le Conseil d'orientation s'est investi avec pondération dans l'autoévaluation du précédent contrat-programme, mais aussi dans les actions menées depuis 2015.

Des petits modules évaluatifs spécifiques ont été réfléchis en séance pour la saison 2015-2016 et ont été animés lors de différents événements. Certains ont bien fonctionné, d'autres moins. Le fait de les avoir testés permettra d'avoir une palette d'outils à disposition pour de futures évaluations à mener.

5.5. DEUX COMMISSIONS

Le Centre Culturel a la chance de disposer de deux commissions spécifiques qui alimentent deux projets en particulier.

La **Commission Lecture** (voir composition en [annexe n°4](#)) a, pendant de nombreuses années, œuvré à la valorisation de la lecture, de l'écriture, notamment en organisant annuellement un événement littéraire, *Beauraing s'en(l)ivre*. Tantôt salon d'écrivains locaux, tantôt événement thématique, l'événement a été polymorphe. Le concept s'est quelque peu essoufflé ces dernières années. Si bien que la commission a décidé de recentrer son action sur des rencontres littéraires. Cette commission est également partie prenante dans l'attribution du Prix Horizon, prix du second roman, décerné tous les deux ans à Marche-en-Famenne. La commission se cherche un nouveau souffle et des nouvelles perspectives. Il nous semble essentiel de la pérenniser car les personnes qui la composent amènent une vision complémentaire au Centre Culturel.

La **Commission Ecole** (voir composition en [annexe n°5](#)) est actuellement composée des directions des différentes écoles primaires et secondaires de l'entité. La composition a été concertée avec les écoles elles-mêmes. La saison scolaire y est débattue et l'organisation y est passée en revue. Cependant, nous avons constaté un manque de connexion avec le terrain et le corps enseignant. Si bien que dans un délai raisonnable, deux commissions « enseignants » seront mises en place (maternelles/primaires et secondaires).

5.6. L'ÉQUIPE

Même si actuellement l'équipe est un véritable point fort de la structure, celle-ci a été fortement malmenée ces trois dernières années.

Elle est composée comme suit :

Nom	Profession	Temps de travail (/38h)	Entrée en fonction	Situation contractuelle
DEMARS Marie-Claire	Animatrice	½ temps	1 ^{er} mars 2007	CDI, fonds propres
LALOT Mathieu	Directeur	Temps plein	1 ^{er} février 2015	CDI, fonds propres
LAMBOTTE Thomas	Animateur	Temps plein (4/5 temps pour congé parental depuis le 1 ^{er} février 2017)	4 juin 2015	CDI, APE
MATAGNE Laurence	Agente d'accueil	½ temps	16 septembre 2013	CDI, APE
RICHARD Margaux	Animatrice	Temps plein	Remplacement à partir du 1 ^{er} février 2016 Contrat définitif : 1 ^{er} avril 2017	CDI, APE
SECRETIN Nicolas	Régisseur	¾ Temps	16 septembre 2013	CDI, APE

Il est à noter que l'ensemble de l'équipe est rémunéré à 100% du barème de la Communauté Française (CP 329.02), et ce, suite aux différentes décisions de la précédente équipe dirigeante.

Un organigramme détaillé se trouve en [annexe n°6](#).

Depuis 2014, ¾ de l'équipe a été renouvelée.

L'animatrice-directrice, ainsi qu'une animatrice ont quitté la structure, concomitamment à la crise.

Durant ces temps compliqués, l'équipe en place a continué à mener le travail habituel comme elle le pouvait.

En 2015, la situation s'est plus ou moins stabilisée : engagement de la nouvelle direction et consolidation de deux contrats, jusqu'alors en CDD.

Pour l'un avec une réduction du temps de travail, soit un passage d'un contrat à ¾ temps à un contrat à ½ temps (Laurence Matagne). Au niveau du second contrat (Nicolas Secretin), le contrat a été prolongé en CDI également, mais à ½ temps pour ce dernier. La situation devait toutefois être évaluée en cours d'année en fonction du travail à fournir et des heures supplémentaires engrangées sur des périodes de travail « normales ». Cela fut fait au cours du mois d'octobre 2015 avec un passage à ¾ temps et une revalorisation de la fonction en lien avec les responsabilités assumées réellement par le travailleur (régisseur, responsable technique et conseiller en prévention et sécurité).

Pour ces deux travailleurs, nous pouvons dire que nous les avons confirmés dans leur fonction, même si cela a dû se faire via une réduction du temps de travail pour l'un des deux.

Un recrutement a également eu lieu afin de remplacer le temps plein vacant (poste d'animation).

Une réflexion a été menée quant au profil à recruter pour s'arrêter sur un profil mixte assumant la communication générale du Centre Culturel (avec réalisations concrètes des supports) et une mission de lien avec le monde associatif du territoire beaurinois.

Un appel large a été lancé. Un jury pluridisciplinaire a été mis en place afin d'évaluer les différentes épreuves (travail de création, examen écrit et entretien oral). A l'issue de ce recrutement, Thomas Lambotte a été engagé. Il est en fonction depuis le 4 juin 2015. Son CDD d'un an a été prolongé en CDI, en juin 2016.

La crise et ces différents changements ont modifié la manière dont l'équipe fonctionnait. Un membre du personnel, Madame Joëlle Van Cutsem, qui faisait partie de l'ancienne équipe a très mal vécu ces épisodes successifs. Il s'en est suivi une incapacité de travail de longue durée (à partir du 1^{er} novembre 2015). Cette absence a hypothéqué différents chantiers en cours dont la mise en route des animations en lien avec le nouveau décret. Les matières gérées par l'animatrice ont alors été réparties sur l'équipe en place.

Une situation intermédiaire a toutefois été envisagée début 2016. Un remplacement, via une procédure de recrutement courte et rapide, a été organisé et Margaux Richard a été engagée le 1^{er} février 2016. Cette nouvelle personne a eu pour mission quasi exclusive la mise en œuvre des animations imaginées pour alimenter l'analyse partagée du Centre Culturel.

Depuis, Madame Margaux Richard occupe ce poste d'animation.

Nous pouvons dire que l'équipe s'est stabilisée et a un plaisir certain à travailler ensemble.

A cet égard, afin de favoriser au maximum une cohésion d'équipe accrue, différentes choses ont été mises en place, et ce depuis 2015.

Faisant suite à cette stabilisation, l'organigramme a été revu. Ce travail a été indispensable pour optimiser le travail en équipe. Savoir qui est en charge de quelle(s) mission(s) est essentiel pour l'organisation sereine du travail. De même, cela permet de communiquer au public des informations précises. Cela n'empêche toutefois pas un travail collégial en fonction des besoins et au service du projet.

5.7. INFRASTRUCTURES

5.7.1. Bâtiments et technique

Le Centre Culturel de Beauraing dispose de deux bâtiments: un espace de bureaux et un espace « salle de spectacle » baptisé l'Espace Culture.

L'Espace Culture a complètement été réhabilité en 2009. Celui-ci est composé d'une salle de spectacle de 164 places munie d'un gradin rétractable qui permet différentes utilisations (stages, exposition, concerts, festivals). Une cafétéria la jouxte. Le public s'y retrouve avant ou après les spectacles pour boire un verre et échanger. Elle peut être utilisée pour les animations également.

Notre salle de spectacle a été complètement (ré)équipée en 2015 grâce à un subside spécifique de la Province de Namur. Nous pouvons affirmer que celle-ci est maintenant pleinement fonctionnelle.

Pour une visite guidée de nos bâtiments, scannez le code QR ci-contre (ou: <https://youtu.be/x1S46x9hgms>) .

Pour le détail technique, nous vous renvoyons à la fiche technique reprise en [annexe n°7](#).

Nous disposons également d'un bâtiment administratif composé de bureaux et de 5 salles de réunion régulièrement mises à disposition d'associations qui le demandent.

Ce sont deux bâtiments communaux, mis à disposition via une convention (voir [annexe n°8](#)). Nous avons pleins pouvoirs quant à la gestion de ces différents lieux. Certaines occupations de ces salles sont payantes et permettent d'amortir les frais inhérents à celles-ci.

Signalons qu'il y a eu un certain laisser-aller quant à l'entretien de ces bâtiments, si bien que certains travaux d'entretien sont à prévoir afin de garder l'outil en état. Ceux-ci se réalisent avec l'aide de la Ville, propriétaire des lieux. Ces entretiens se font de manière sporadique. Toutefois, certains chantiers avancent. Afin d'être efficaces, nous avons priorisé la remise en ordre des dispositifs de



sécurité et d'alarme.

Le bâtiment administratif mériterait une rénovation approfondie (isolation, norme de sécurité, rénovation des matériaux).

5.7.2. Informatique

Le parc informatique a été complètement renouvelé depuis 2015. Des ordinateurs spécifiques orientés graphisme, régie, vidéo ont été achetés afin, d'une part, d'internaliser un maximum de tâches et d'autre part, que les employés qui les utilisent disposent d'outils performants.

De même, le Centre Culturel a subi successivement différents incidents informatiques dont le crash d'un serveur, le crash d'un disque dur temporaire et un piratage de serveur. Des solutions ont donc été trouvées afin de garantir le travail et la sauvegarde des documents. Les solutions mises en place permettent également le travail à distance. Sans que celui-ci soit une obligation, cet outil facilite parfois le travail et laisse la possibilité de travail à domicile quand le besoin s'en fait sentir (rédaction d'un contrat-programme par exemple !!).

De même, le site Internet www.beauraing-culturel.be, en grande partie inaccessible depuis le départ de l'animatrice qui en avait la charge, a été complètement revu. Il se partage entre un onglet « centre culturel », un onglet « bibliothèque » et un onglet « monde associatif ». Le site est extrêmement fonctionnel et facile d'utilisation afin que la maintenance puisse être faite par n'importe qui au sein de l'équipe.

Enfin, nous avons également renégocié le contrat de notre copieur. La machine que nous avons permet des impressions semi-professionnelles à tarif réduit.

5.7.3. Communication

Une large partie du travail d'un Centre Culturel est valorisée grâce à la communication mise en place. Globalement, les gens « perçoivent » les activités via le plan promotion à leur disposition. Si celui-ci ne reflète pas nécessairement la qualité des activités, nous tentons de créer des supports qui soient en adéquation avec le contenu.

Le Centre Culturel a toujours essayé de faire preuve d'originalité en matière de communication, en alliant les canaux traditionnels et des formes plus modernes ou alternatives.

Brochure de saison : Chaque année, une brochure reprend tous les événements de la saison.

Trimestriel : le « Papl'art » est, depuis 2016, distribué en toutes-boîtes (4000 exemplaires). Il reprend un agenda, un portrait associatif et quelques focus sur nos activités principales.

Les affiches/flyers : Supports toujours indispensables pour la communication de nos activités, elles sont imprimées en couleurs avec un graphisme cohérent, et distribuées dans le Centre Ville. Par manque de temps, il nous est rarement possible d'afficher plus loin.

Une bâche : Sur la façade de la salle de spectacle, une bâche illustrant le visuel de saison est accrochée. Un encart permet d'y annoncer l'événement à venir au Centre Culturel.

Sur le net : Le site Internet beauraing-culturel.be, (re)créé en 2015, a maintenant trouvé son rythme de croisière. L'équipe du Centre Culturel gère l'espace du CCB et celui des associations. La bibliothèque peut désormais alimenter la partie réservée à la bibliothèque.

Les newsletters : Une liste de diffusion conséquente a été reconstruite, la newsletter du Centre Culturel est désormais envoyée massivement à chaque fin de mois. Elle reprend les événements du mois qui suit, ainsi que d'autres informations plus générales (ateliers, nouveaux projets, informations pratiques, etc.)

Facebook : Le Centre Culturel possède une page Facebook qu'il alimente régulièrement afin de toucher plus directement le public au niveau de ses projets et activités. Si l'impact réel du réseau



social est difficilement calculable, cet outil gratuit reste indispensable pour communiquer largement. Certaines opérations payantes ont également été menées.

La presse écrite : Il semble de manière générale que les informations que nous faisons parvenir à la presse régionale (via la newsletter ou des communiqués de presse) soient régulièrement diffusées. En outre, l'encodage des activités sur les agendas en ligne (liés directement aux organes de presse) est toujours suivi d'une diffusion dans les agendas papier (presse gratuite et payante).

Par ailleurs, nous achetons de manière régulière (10x/an) des encarts publicitaires dans le Proximag pour les événements plus importants.

MAaté, la télé régionale : Les activités et événements considérés comme les plus « marquants » du Centre Culturel sont relativement bien relayés par MAaté. Artistes et/ou membres de l'équipe sont régulièrement invités pour faire la promotion de ces événements (émissions *Babel Café*, *l'Invité*).

Par contre, la présence de journalistes aux activités en vue d'un compte-rendu et/ou reportage est rare, voire inexistante.

Si, quantitativement, la communication du Centre Culturel est significative, il reste encore pas mal de travail à accomplir, essentiellement dans son efficacité. Avec des moyens relativement réduits, il va nous falloir faire preuve d'inventivité pour faire en sorte que les différents outils mis en place aient un impact direct sur la population. Non seulement pour attirer davantage de personnes à nos activités, mais aussi pour faire reconnaître le Centre Culturel comme un partenaire local de choix en matière de culture.



Les différents éléments explicités dans ce chapitre nous permettent d'affirmer que la structure dispose de bases solides pour appréhender la mise en œuvre du contrat-programme à venir. Cela, même si certains aspects demandent encore à être stabilisés et ancrés de manière durable dans la pratique.

6. UNE AUTOEVALUATION : EXERCICE SUR LE PRÉCÉDENT CONTRAT-PROGRAMME



Etant donné le contexte spécifique de crise, l'autoévaluation a été complexe à mettre en place.

Le Conseil d'administration, le Conseil d'orientation et l'équipe ont fait un premier constat majeur : une partie de l'histoire a été perdue par les démissions, départs au sein des instances et de l'équipe. De plus certains éléments techniques et d'organisations n'ont pas permis le retour vers les archives : pas ou peu de classements papier et crashes informatiques successifs.

Un moment de mise au vert a donc été organisé en équipe pour que les différents membres de l'équipe se découvrent par rapport à leurs histoires professionnelles respectives. Cela a permis de dévoiler les fiertés, envies, échecs de chacun par rapport à son travail.

D'emblée, ce moment a révélé la nécessité de se prévoir des moments d'équipe afin d'aborder l'évaluation des actions passées et la structuration des actions futures. Un constat a également été fait par la nouvelle direction : l'équipe en place ne connaissait pas ou peu les objectifs défendus par le précédent contrat-programme. La question s'est donc naturellement posée de savoir comment l'équipe en place avait structuré les actions passées ? Sans trouver de réponse convaincante.

Dès lors, le seul texte tangible sur lequel baser son évaluation est le texte fondateur,

le contrat-programme en cours. Il a donc été décidé de repartir des axes déployés dans ce texte. L'équipe actuelle a principalement développé son travail d'autoévaluation à partir de supports écrits : rapports d'activités, des traces laissées (photos, coupures de presse, du vécu du personnel de l'équipe). L'équipe s'est toutefois rapidement rendue compte des limites de l'exercice. Jugeant que ce travail n'était pas complet, elle a remis le processus dans les mains du Conseil d'orientation. Le travail avec ce dernier a porté sur l'évaluation des deux saisons passées, mais aussi sur l'évaluation des axes du contrat-programme, en partant de vécus, d'expériences de terrain et de ressentis.

Le Conseil d'orientation du Centre Culturel de Beauraing a été mis en place en regard des nouvelles obligations décrétales. Dès lors, notre CO est composé d'utilisateurs habituels du Centre Culturel qui posent facilement un regard critique sur l'action menée.

D'autant que c'est la première fois qu'ils sont sollicités sur l'aspect évaluatif. Ce moment d'évaluation a également été l'occasion pour ces utilisateurs éclairés de dévoiler leur ressenti par rapport à la crise et la structure.

De même, nous notons que notre CO s'est rapidement positionné comme étant extérieur au Centre Culturel, considérant que seule l'équipe avait en charge la concrétisation d'activités et d'actions culturelles.

Pourtant, leur avis d'utilisateur était essentiel pour l'équipe en place. Cela a permis de nuancer le constat relativement négatif qui était posé par l'analyse du contrat-programme précédent. Plus concrètement, cela a été fait en deux temps : l'évaluation des activités des saisons 2012-2013 et de la saison 2013-2014. De même, un moment évaluatif des actions en cours a été mené afin d'objectiver le changement de cap pris en 2015 (jusqu'en 2017). Ensuite, le CO a comparé le contenu du contrat-programme au regard des activités vécues. Pour la plupart des membres, cette analyse leur a permis de découvrir les enjeux qui devaient être défendus par le Centre Culturel.

L'équipe présente lors des séances a été surprise par les avis pondérés et les a jugés comme objectifs.

Enfin, étant donnés les différents changements au sein de l'équipe et des instances, comment éviter l'écueil de la critique facile ? C'est trop simple de s'inscrire dans la rupture et avoir un regard « négatif » sur ce qui a été

précédemment réalisé. Il nous a donc semblé important de contrebalancer la première autoévaluation avec le regard de quelqu'un qui a vécu les activités de l'intérieur. C'est donc Marie-Claire Demars, animatrice en place depuis 2007 qui a mené ce travail. Celui-ci viendra compléter les investigations du Conseil d'orientation et de l'équipe actuelle.

Ce cheminement nous amène donc à une autoévaluation en trois temps :

L'autoévaluation par rapport au contrat-programme par l'équipe actuelle, le Conseil d'orientation, à partir des sources disponibles ;

Un regard bienveillant, mais objectif d'une animatrice qui a vécu le précédent contrat-programme ;

Une autoévaluation plus pointue des deux années post-crise, que nous qualifierons « d'années-labo », deux années durant lesquelles différentes pistes ont été investiguées et testées.



6.1. LES ACTIONS MENÉES ENTRE 2010-2015 SELON DES AXES DE TRAVAIL DÉTAILLÉS ET AMBITIEUX



L'ancien contrat-programme se structurait autour de différents axes. Pour le détail de chacun de ces axes, nous vous renvoyons à l'annexe n°9.

Les différents axes de travail étaient les suivants :

- Développer et participer à des formations
- Coproductions/partenariats
- Création et aides à la création
- Institution et fonctionnement démocratique
- Implantation sur un territoire
- Mise en valeur du patrimoine
- Aides-services pour les associations
- Diffusion
- Education permanente
- Création et expression
- Communication

6.2. HISTOIRE(S) DE QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

Au cours des lignes suivantes, nous avons souhaité mettre en lumière différents projets que le Centre Culturel a menés ou dont il était partenaire. En effet, le précédent contrat-programme a vu éclore différents beaux projets qui méritent qu'on s'y attarde.

6.2.1. Les saisons tout public

Disposant enfin d'une salle de spectacle, le Centre Culturel a proposé à son public des saisons tout public. D'une manière générale, nous pouvons affirmer que celles-ci étaient de qualité à savoir des spectacles professionnels, bien choisis et qui faisaient sens. Et même si ceux-ci n'étaient pas toujours en adéquation avec les souhaits du public. Par l'organisation de ces différents moments de diffusion, le Centre Culturel est entré dans une logique de lieu de diffusion reconnu et intégré dans le paysage des salles de spectacles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Programmer des spectacles n'est pas une chose aisée et cela prend un temps considérable, surtout si on le fait bien. Sans doute, la fréquentation du public ne fut pas toujours au rendez-vous, mais la programmation beaurinoise a laissé sa chance à des noms dont le succès ne s'est pas fait démentir par la suite: Mochélan, KermesZ à l'Est et Compagnie Chaliwaté. Et n'est-ce pas là aussi la mission des petites salles de spectacles que de favoriser l'éclosion de certains talents ?

6.2.2. Les saisons Théâtre à l'Ecole – Programmation pour les petits

Le Théâtre à l'Ecole était déjà proposé dans les précédents contrats-programmes, avec succès, étant donné le public scolaire nombreux. Il s'est poursuivi de manière naturelle. Le seul changement majeur opéré fut de le programmer au sein de nos infrastructures afin d'optimiser nos moyens. Cet élément ne fut pas simple à mettre en place. De fait, les écoles disposaient de salles de spectacles assez désuètes et rechignaient donc à sortir de leurs murs. Après deux années de négociations avec l'ensemble des écoles, cet élément releva d'une évidence.

La programmation Théâtre à l'Ecole est adaptée aux divers degrés du fondamental et du secondaire, selon des thèmes propres à leurs réalités. Nous nous efforçons de faire participer les acteurs du monde scolaire aux choix des spectacles. Afin que ceux-ci soient en adéquation avec les thèmes annuels des

écoles ou qu'ils complètent les projets scolaires, ou même qu'ils en soient le moteur. C'est ainsi qu'une Commission Ecoles se réunit deux fois par année pour discuter du choix des spectacles et les évaluer. Toutefois, il faut avouer que les écoles restent dans une perspective de consommation et s'investissent très peu en classe, au-delà des spectacles proposés.

Signalons également le projet *Créamômes* qui avait pour ambition de familiariser les tout-petits avec le monde artistique. L'objectif était de proposer un programme culturel continu aux enfants: à partir de l'entrée à la crèche jusqu'à leur première primaire. Celui-ci était porté par différents centres culturels et structures de la région. Le projet se déclinait entre diffusion pour les enfants (spectacles, ateliers créatifs) et moments d'animation à destination des professionnels de la petite enfance. Malheureusement ce projet a été abandonné en 2013. Ce processus d'accompagnement culturel s'est arrêté après trois ans, soit lorsque les enfants ont eu atteint l'âge de 3 ans.

6.2.3. **Beauraing s'en(l)ivre**

Le Centre Culturel a longtemps abrité la bibliothèque, si bien qu'un lien privilégié avec le monde de la lecture et de l'écriture s'est développé au fil du temps. Ce fut d'autant plus vrai que la Bibliothèque n'était pas extrêmement proactive au-delà du prêt des livres. Dès lors, une Commission Lecture s'est rapidement mise en place et a réfléchi aux différentes actions à mener. C'est ainsi qu'est né *Beauraing s'en(l)ivre*, le salon des écrivains beaurinois. La première édition a eu lieu en 2012 avec pour objectif de faire connaître l'histoire et le patrimoine de la Commune, berceau de plusieurs auteurs. Une attention particulière a été portée à Maurice des Ombiaux et Auguste Vermer, écrivains originaires de Beauraing.

Ce projet participatif a attiré du public, rassemblé des personnes et suscité les curiosités. Certes, le monde littéraire n'attire pas nécessairement un public de masse, mais la diversité des auteurs et des sujets, les différents témoignages ont vu se rassembler des publics d'horizons divers.

Cette manifestation s'est alors organisée annuellement. La Commission Lecture composée de bénévoles a proposé différents thèmes qu'elle déclinait sous forme d'expositions, de lectures et de débats : la gastronomie, de la tablette d'argile à la tablette tactile, la poésie, les jeunes auteurs contemporains locaux. A ce jour, on peut encore trouver de nombreux poèmes qui s'égrènent au long des vitrines des magasins de la Ville, traces de l'édition 2014. Ces projets originaux ont été initiés par les bénévoles de la Commission Lecture du Centre Culturel et mis en œuvre par le Centre Culturel en partenariat avec d'autres associations telles que l'Association des commerçants de Beauraing, le Cercle historique, le Cercle philatélique, etc. Ces projets avaient pour ambition de proposer des moments réflexifs, artistiques, participatifs.

6.2.4. **Des projets sociaux**

Un exemple de projet d'envergure a été initié en 2010 et s'intitulait *Appels en absence*. Il a été mené en partenariat avec le Plan de cohésion social, Dynamo (une A.M.O), le CPAS et les écoles de l'entité. Il traitait de la violence chez les adolescents, de leur recherche d'identité, des assuétudes. Ces thèmes ont été abordés sous différentes approches dont des ateliers de sensibilisation dans les écoles, des rencontres avec des professionnels et un spectacle. Ce projet a touché plus de 455 élèves.

Des connexions et partenariats plus ponctuels se sont développés autour de la thématique sociale tout au long du contrat-programme : sensibilisation au SIDA, lutte contre la pauvreté, etc. notamment en partenariat avec un service de prévention, géré par la Commune : l'Autre-Sens (service spécialisé dans l'accompagnement des personnes souffrant d'assuétudes, mais qui porte un point d'attention aux jeunes).

6.3. UNE ANALYSE COMPARÉE DU CONTRAT-PROGRAMME PAR AXES DE TRAVAIL

Comme décrit préalablement, une analyse plus poussée a été menée sur les axes présentés dans le précédent contrat-programme, tant par le CO et l'équipe actuelle que par une animatrice ayant vécu les événements de l'intérieur. Cette analyse est reprise sous forme de tableau comparatif et est déployée axe par axe.

ANALYSE CONSEIL D'ORIENTATION/ EQUIPE EN PLACE	ANALYSE ANIMATRICE
Développer et participer à des formations	
<p>L'équipe a participé à certaines formations visant à améliorer et diversifier les pratiques. Par contre, le Centre Culturel n'a pas proposé de formations à l'attention du public à proprement parler.</p> <p>L'aspect « éducatif » pour le public a été principalement rencontré par l'entremise des ateliers.</p>	<p>En ce qui concerne les formations, l'objectif poursuivi par le Centre Culturel était de développer des cycles de formations spécifiques dans différentes disciplines (ex : histoire de l'art) et inciter le public à apprendre.</p> <p>Cependant, seule l'équipe a eu l'opportunité de suivre des formations (lecture de spectacle, comment gérer une équipe, diverses techniques artistiques).</p>
Coproductions/partenariats	
<p>On constate que certaines collaborations locales et institutionnelles sont récurrentes et fonctionnent assez bien (CNCD/11.11.11., Croix-Rouge, Vie Féminine, Ligue des Familles, autres Centres Culturels, CPAS, Beauraing is not dead).</p> <p>Par contre, la thématique « échanges transfrontaliers » est complètement absente.</p> <p>Le <i>Castel en Fête</i> devait être un événement structurant pour développer des partenariats. Etant donné que l'événement ne s'est plus organisé, ces partenariats spécifiques n'ont pas eu lieu.</p> <p>Le Centre Culturel est resté un acteur disponible. Il a répondu aux demandes ponctuelles des associations ou partenaires. Il est toutefois difficile d'affirmer que le Centre Culturel a été un opérateur proactif quant à la mise sur pied de partenariats récurrents et réguliers.</p>	<p>Nous souhaitons continuer à développer des partenariats avec des associations, des comités de villages, d'autres centres culturels, la Province. Nous avons pour ambition d'élargir notre horizon et, dans le cadre spécifique de notre festival <i>Le Castel en Fête</i>, le faire grandir.... Le Centre Culturel nourrissait même l'ambition de mener un projet transfrontalier européen de grande envergure.</p> <p>Paradoxalement, alors que par le passé, le Centre Culturel avait réussi à rassembler les différents comités et multipliait les partenariats, l'émergence de notre Espace Culture nous a entraînés vers une logique de diffusion dans notre propre lieu. Cet état de fait nous a isolé et enfermé dans nos propres activités, laissant moins de temps et de moyens pour mener des projets en partenariat.</p> <p>Dans cette optique, le projet <i>Créamômes</i> s'est arrêté en 2013 et le Festival <i>Castel en Fête</i>, a vécu sa dernière édition en 2010.</p>

• • • •

Création et aides à la création

C'est un champ de travail véritablement bien investi. De nombreux groupes sont été accueillis en résidence ou ont été programmés dans la saison.

Cette dimension a été atteinte. Le Centre Culturel a été un soutien régulier pour la création et la pratique artistique: Six Faux Nez, Bonimenteurs, Adrenaline Superclub, l'Harmonie les Amis Musiciens, etc.

Depuis sa création, Le Centre Culturel de Beauraing a accueilli en résidence une compagnie « amie » locale : la Cie des Six Faux Nez. Celle-ci mène son processus de création au sein des locaux du Centre et propose la diffusion d'un spectacle en exclusivité.

L'Espace Culture a permis d'intensifier l'aide à la création et d'accueillir d'autres compagnies au sein d'un lieu plus adapté pour la création et les répétitions, dès lors qu'on leur proposait une scène, une aide technique, un accueil professionnel.

Par contre, les différentes tentatives de rapprochement avec les troupes amateurs locales, que ce soit Cousins-Cousines ou les Lwagnes dol Lesse sont restées non fructueuses, chacun voulant garder sa propre indépendance et refusant de se remettre en question. Notre Centre culturel aurait pu les aider dans la création et aurait pu amener une dimension supplémentaire au projet.

• • • •

Même s'il y a eu de nombreuses tentatives concernant l'implication des citoyens et associations dans notre processus décisionnel, on fait le constat que celles-ci n'ont que rarement fonctionné.

Certaines commissions ont existé et ont bien fonctionné :

- Commission écoles
- Commission lecture
- Commission conférence
- Commission exposition
- Le Conseil culturel : a été relancé différentes fois sans que son action ne perdure, cela suite à des manquements quant à son suivi.

D'autres commissions suivantes n'ont pas ou peu fonctionné :

- Commission jeunes
- Commission musique
- Commission Castel
- Commission Communication

La structure a fonctionné suivant le processus décisionnel habituel : AG, CA, Bureau. On peut toutefois souligner que l'AG est peu représentative du monde associatif foisonnant du territoire beaurinois (↔ par rapport aux représentants politiques).

Nous relevons également qu'un mauvais fonctionnement des instances décisionnelles (CA, Bureau, Direction) a mené à une crise profonde.

Un constat identique est posé quant aux organes légaux du CC : difficultés de fonctionnement d'une manière générale.

Au niveau du Conseil culturel, différentes tentatives de constitution ont été menées, sans beaucoup de résultats. Soit par manque de suivi de la part du Centre Culturel. Mais aussi faute de candidats qui avaient la volonté de s'investir dans la politique culturelle globale du centre et dépasser ainsi les envies de programmation ou les critiques non constructives. Cependant, en 2013, un groupe de volontaires s'est constitué, avec pour finalité de former un conseil d'orientation qui aurait pour tâche principale de se structurer autour des démarches inhérentes à la mise en place du nouveau décret.

Les missions de participation et de démocratisation de la culture ont été menées principalement au travers des commissions : lecture et écoles.

Une commission « jeunes » a vu le jour en 2011. Elle s'est réunie durant quelques mois pour s'éteindre en 2012. La parole étant donnée aux jeunes, le Centre Culturel s'est vite trouvé dépourvu quant à leurs attentes et ne pouvait leur garantir l'accès à un lieu qui leur serait propre pour se réunir (dans l'espoir de créer une Maison de Jeunes à Beauraing). Ils ont donc été redirigés vers la Commune.

En lien avec cette initiative, quelques débats philo ont pourtant été menés autour de spectacles comme *l'Étranger* de Camus, invitant ainsi le public à aller au-delà du spectacle et à mener une réflexion en amont (faire sens).



Implantation sur un territoire

On constate que la décentralisation annoncée n'a pas/peu été rencontrée.

De même, le lien avec le tissu associatif (villages) s'est détricoté ou n'a pas été renforcé.

Les projets transfrontaliers n'ont pas vu le jour.

Les liens avec certains acteurs professionnels de la diffusion (ASSPROPRO, Réseau des festivals des Arts de la rue) ont été bien développés, peut-être trop au regard des autres activités.

Le Centre Culturel, avec la création de la salle, a vécu un mouvement centrifuge. On peut faire le constat que les villages ont été délaissés au profit d'un centre-ville.

Le Centre culturel ambitionnait de « donner force à une identité culturelle sur le territoire ».

Or, le territoire s'est plutôt redéfini autour du Centre. Les publics ont été invités à participer de manière passive et à venir consommer les spectacles.

Aucun projet de décentralisation n'a été mené dans les villages durant cette période d'évaluation, le centre restant bloqué sur son lieu de diffusion.

Le projet transfrontalier très ambitieux a été abandonné très vite car il concernait un trop grand territoire et la réalité des uns et des autres (manque de moyens, difficultés avec les instances) a eu raison de ce beau projet.

Mise en valeur du patrimoine

Champ d'action peu/pas investi.

En partenariat avec l'Office du Tourisme, le Centre Culturel s'est inscrit comme ambassadeur lors du *Week-end Wallonie Bienvenue*, en proposant une exposition. Il a aussi participé aussi au *Week-end du bois*, en animant des jeux en bois. L'impact était très limité. Il n'y a pas eu d'appropriation de l'évènement avec un patrimoine culturel à défendre et à valoriser.

Aides-services pour les associations

Le Centre Culturel a proposé toute une série de services de manière régulière et satisfaisante.

Le Centre Culturel a répondu aux demandes qui lui parvenaient par la mise à disposition de services, locaux, matériel disponibles.

En 2010, suite à l'engagement d'une animatrice, nous avons élargi notre offre envers les comités de villages et ASBL désireuses d'obtenir de l'aide en matière de diffusion d'activités et de prêt de matériel. La demande s'est surtout traduite sous forme de photocopies ou de réalisations d'affiches pour certains comités locaux ainsi qu'une aide administrative pour des demandes de prêt de matériel au Centre de Naninne.

Ces services proposés devaient constituer une approche non conquérante, ni concurrente des comités afin de faire connaître le Centre Culturel et jouer notre rôle de « créateur de liens », leur faire prendre conscience que le Centre culturel est un outil de développement culturel sur le territoire. Cela devait permettre d'élargir notre rayon d'action et sensibiliser un public plus large à nos activités, dans une démarche de démocratie culturelle.

Véritable fer de lance du Centre Culturel, nous pouvons affirmer que cet axe de travail a été bien investi :

Programmation tout public conséquente

Programmation scolaire récurrente et de qualité

Le constat est fait d'une faible fréquentation (dont toutes les raisons seraient difficiles à identifier), mais aussi d'une offre trop importante (impossible de répondre présent à chacun des rendez-vous pour les personnes intéressées).

La diffusion a été l'axe principal de déploiement de la politique culturelle défendue par le Centre Culturel du précédent contrat-programme. La rénovation d'une salle de spectacle a été le levier de cette dynamique.

Des saisons culturelles de qualité ont été proposées au public.

Un travail de reconnaissance, de réseautage, de repérage a été mené.

A contrario, le *Castel en Fête*, événement emblématique du CC et fleuron de programmation en arts de rue, a été abandonné. Celui-ci avait pourtant l'avantage de mobiliser des gens (bénévoles) autour d'un projet de diffusion et de les rendre acteurs d'un événement de qualité.

Une programmation scolaire a été également proposée aux écoles et fonctionne bien.

Nous pouvons affirmer que cet axe a été bien exploité. Toutefois, la diffusion, même si elle était de qualité, n'était peut-être pas toujours à l'écoute des demandes du public.

Sans aucun doute, l'axe diffusion a été le plus développé au sein de nos activités. L'Espace Culture, magnifique salle polyvalente avec un gradin de 164 places a été inaugurée fin 2009, offrant enfin ainsi un potentiel de diffusion à notre Centre Culturel jusqu'alors orphelin de cette opportunité.

A partir de 2010, nous avons proposé au public, une saison culturelle avec de nombreux spectacles de théâtre (classique et contemporain), des spectacles familiaux ou pour jeune public, des concerts classiques ou du rock, la projection de films, du théâtre action, du théâtre wallon, ...

Cela nous a valu des beaux moments de convivialité autour de spectacles cabaret, de beaux partenariats dans le cadre notamment de l'opération 11.11.11. Cela nous a permis d'élargir notre offre vers des publics différents (théâtre wallon, concerts rock, concert cabarets,), le but étant d'étoffer notre public et de le fidéliser.

Nous souhaitons toucher tous les publics et diffuser des spectacles de qualité, avec une authenticité artistique, mais qui délivraient aussi un message et du sens.

Nous notons toutefois que la fréquentation n'était pas nécessairement au rendez-vous.

Le Théâtre à l'Ecole, déjà proposé avant, avec succès, étant donné le public scolaire nombreux, s'est poursuivi, avec pour objectif de fidéliser ce public et agrémenter les séances de compléments pédagogiques.

Quant au festival *Le Castel en fête*, festival des arts de la rue dont la première édition a eu lieu en 1998, élément phare de notre diffusion jusqu'alors, il s'est éteint en 2010 (dernière édition), faute de moyens humains et financiers pour assumer l'ensemble de la diffusion. Ce festival fédérateur se caractérisait par une collaboration étroite avec les associations locales très actives lors de son organisation. Une Commission Castel avait d'ailleurs été créée afin d'impliquer toutes les forces vives locales et témoignait de cette volonté de démocratie culturelle.

Le festival *Castel en Fête* pouvait se targuer de rassembler tous les droits culturels à lui tout seul. Car ce festival, il fallait le construire, le créer, l'animer et cela suppose un processus de création. Il donnait corps dans son rôle de rassembleur et parce qu'il se passait dans la rue et qu'il accueillait mille personnes issues

	<p>différents univers qui, le temps d'une journée, venaient passer de bons moments ensemble et savourer divers spectacles. On peut parler de réelle démocratisation culturelle. Différents thèmes y étaient abordés, souvent de manière subtile, et dès lors que ce festival se passait dans un écrin de verdure, témoin de notre identité rurale, il faisait sens.</p>
--	---

Education permanente

<p>Evidemment, le CC n'a pas négligé de travailler cet axe par la mise sur pied d'événements thématiques (expositions, conférence, débats) qui mettaient en réflexion nos sociétés et les enjeux de ces dernières.</p> <p>Nous notons cependant que l'axe « environnement » qui devait être un élément structurant de l'action n'a pas été exploité du tout.</p>	<p>Différentes problématiques de société ont été abordées via les conférences, mais aussi au travers d'ateliers et week-ends thématiques : des indiens guérisseurs, comparaison chrétiens/laïques, l'éducation frères et sœurs, pauvreté et misère des favelas au Brésil, ...</p> <p>Ces thèmes ont été développés mais sans réel fil conducteur ni véritable cohérence.</p> <p>Certains projets ont été organisés en partenariat avec d'autres associations (voir partenariat avec le CNCD via l'opération 11.11.11.) et traitaient de problèmes de l'environnement. Le public touché variait très fort suivant l'intérêt suscité.</p> <p>Ce thème particulier de l'environnement aurait pu être défendu d'un point de vue artistique et philosophique. Mais si un atelier ponctuel de création de meubles en carton a été proposé, il n'a pas été accompagné d'une réflexion globale sur le principe de consommation et son impact sur l'environnement.</p> <p>Par une approche socioculturelle transversale, le Centre Culturel a mené divers partenariats avec le CPAS, la cellule article 27, la cellule de coordination sociale, le Centre InterJ, le point relais sida, tentant par ce biais de démocratiser l'accès à la culture en région rurale.</p>
--	--



Création et expression

Des stages et ateliers ont été proposés régulièrement au public.

Différents ateliers et stages ont été organisés pour différentes tranches d'âges :

- Pour les adultes, des ateliers bien-être, d'épanouissement corporel ou porteurs de sens social (Yoga, tai-chi, méditation,)
- Pour les adolescents : des ateliers d'expression (atelier théâtre).
- Pour les enfants : dessin, cuisine (ateliers créatifs)
- Pour les petits : « le monde sonore des tout-petits » dans le cadre du projet *Créamômes* .

Communication

Etait existante : brochure, Proximag, newsletter, SMS, site Web, page Facebook

Toutefois, l'analyse qui en est faite est une relative inefficacité (peu de gens a priori touchés).

Cet axe est difficilement évaluable. En effet, nous considérons que la communication est un outil pour servir les différents autres objectifs, elle n'est pas en elle-même un enjeu de déploiement socioculturel. Nous notons toutefois que celle-ci a permis de donner une image au Centre Culturel.

Une animatrice a été engagée à temps plein pour se charger de la communication. Dès lors, des moyens ont été consacrés à ce domaine dans le but de renforcer l'attractivité du Centre Culturel (création d'un site internet, l'envoi systématique de newsletters, la réalisation d'une brochure de saison).

Cependant, le *P'tit Journal*, outil trimestriel d'informations socioculturelles a été distribué en toutes boîtes durant un an et demi. En l'absence de moyens financiers, de comité de rédaction propre au journal, de temps, il s'est arrêté.

En toute évidence, la communication représente plus un moyen d'actions qu'un axe de travail.



Au regard de ce qui est développé ci-dessus, nous pouvons affirmer que la rénovation de la salle de spectacles a tué le lien associatif qui faisait vivre le Centre Culturel jusqu'alors. Cela, conjugué à un territoire vaste et étendu et une équipe restreinte, nous pensons que la structure n'a pas pu assumer tant la poursuite d'une connexion associative que l'organisation de saisons professionnelles. Et pourtant, « l'outil » salle était là, il fallait pouvoir le faire vivre. Cette dimension n'a pas été anticipée lors de la rédaction du précédent dossier de reconnaissance. Si bien que de nombreux axes de travail ont été proposés. Nous constatons aujourd'hui que bon nombre n'ont pas été exploités. Cela ne remet pas en cause le travail effectué, mais cela remet en cause la politique culturelle engagée entre 2010 et 2015. Il n'y a pas eu de réelle vision à moyen et long terme. Les projets s'enchaînaient sans réelle cohérence, sans se référer au texte fondateur. Ceci n'empêchant pas l'éclosion de projets réussis et qualitatifs.

PROCESSUS DÉCISIONNEL



Le Conseil d'orientation a travaillé sur cet aspect lors de la séance du 22 septembre 2015.

Ce travail d'autoévaluation a été présenté lors de l'Assemblée générale du 23 février 2016, complémentairement à la présentation du rapport d'activité.

L'équipe a également travaillé sur cet aspect des choses le 22 novembre 2016.

De même, une présentation et une validation ont été faites lors de la séance *Secouons-nous les idées* à laquelle étaient invités AG, CA, CO, Conseil communal et public extérieur. Cette séance s'est déroulée le 24 janvier 2017.



6.4. 2015-2017 : DEUX ANS POUR ESSAYER DES CHOSES : NOS « ANNÉES-LABO »



Qu'on le veuille ou non, un changement de direction (non prévu) amène inévitablement une période de questionnement, de choix à faire, de remise à niveau. Nous n'allons pas revenir sur cet aspect de notre histoire déjà évoqué préalablement. Par contre, nous pouvons mettre en avant que cette rupture a été un nouveau départ pour le Centre Culturel. L'équipe actuelle a impulsé de nouvelles dynamiques, s'est familiarisée au territoire et ses partenaires en créant différents « nouveaux » projets.

La nouvelle équipe en place connaissait les échéances décrets de dépôt de dossier. Si bien que l'ensemble de la démarche était une chance de découvrir le « terrain de jeu » qui serait le nôtre pendant 5 ans (et plus). Partant d'intuitions, de convictions et d'expériences personnelles, l'équipe, soutenue par le Conseil d'administration et le Conseil d'orientation a mis en place certains projets à titre expérimental. Nous pouvons en effet considérer qu'entre 2015 et 2017, le Centre Culturel a vécu deux années laboratoire durant lesquelles de nombreuses choses ont été mises en test. Certains projets ont fonctionné, d'autres moins. Nous allons nous attarder sur certains que nous jugeons emblématiques et révélateurs du nouveau tournant que nous voulons imprimer au Centre Culturel de Beauraing. Ces projets sont synonymes des envies et de l'approche qui sont les nôtres actuellement. Cela ne veut pas dire que ce qui était fait avant était moins bien ou insuffisant, c'est simplement exemplatif de la manière dont nous souhaitons fonctionner maintenant et à l'avenir. Si bien qu'il nous a semblé essentiel de mettre ces projets en évaluation, en discussion, avec les partenaires concernés, mais aussi avec le Conseil d'orientation.



6.5. QUELQUES PROJETS DONT NOUS SOMMES FIERS :

Nous nous attarderons sur différents projets finalisés ou en cours.

6.5.1. Gens d'ici, Gens d'ailleurs



Au plus fort de la crise migratoire (ou du moins de sa médiatisation), est arrivée cette question : que fait-on, ici à Beauraing, pour sensibiliser, pour mettre la question en débat. Question d'autant plus pertinente que certains migrants (Syriens notamment) allaient être accueillis au Centre Fedasil de Pondrôme, village qui se trouve sur notre territoire d'action. Avec les questions sous-jacentes qui fleurissaient çà et là de savoir comment accueillir ces gens sur notre territoire et appréhender les « risques éventuels » ou réactions diverses que cela pouvait représenter pour notre communauté.

Notre démarche et notre réponse ont été les suivantes: prenons le temps de construire quelque chose qui parle aux gens de Beauraing, quelque chose d'accessible quant à son contenu et son

approche, quelque chose qui soit porté par et pour les gens, quelque chose qui soit une amorce, un partenariat qui se construit.

Le Centre Culturel a donc décidé de mettre en place un groupe de travail qui puisse répondre à cette réflexion initiale. Dans un premier temps, nous avons réuni les représentants du Centre Fedasil de Pondrôme, d'Oxfam-Beauraing, et de la Bibliothèque communale de Beauraing. Des démarches avaient été entreprises également vers la Cellule CNCD 11.11.11. locale de Beauraing et la Maison de la laïcité de Dinant-Beauraing. Pour des raisons pratiques, il était impossible pour ces deux partenaires de répondre favorablement à la demande.

À partir de là, une réflexion a débuté sur ce qu'on allait mettre en place concrètement. Le Centre Fedasil mène depuis de nombreuses années une approche d'intégration au paysage local. Les résidents participent à la vie du village, un comité de quartier a été mis en place, etc. Et ce, afin que la cohabitation se passe bien. Par ce projet, nous souhaitons « rapprocher les gens » et faire percoler l'idée que les réfugiés, les migrants, les résidents du Centre Fedasil sont juste des humains, des femmes et des hommes avec des histoires (parfois dramatiques). Ils nous ressemblent et ont les mêmes aspirations que nous.



14 PORTRAITS DE « GENS D'ICI »,
14 PORTRAITS DE « GENS D'AILLEURS »,
28 PORTRAITS D'HABITANTS DU MONDE RÉUNIS
LE TEMPS D'UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE.

**GENS D'ICI
AILLEURS**

C'est ainsi qu'est née l'idée de réaliser une exposition photographique mêlant des portraits des résidents (« des gens d'ailleurs ») à des portraits de Beaurinois (« des gens d'ici »).

Le groupe de travail a défini différents critères afin de sélectionner les gens qui seraient pris en photo. Au-delà d'un appel public, nous souhaitons une parité homme/femme, des jeunes et des personnes plus âgées, des gens représentatifs de certaines institutions ou associations importantes (pompiers, écoles, associations de village, sport, etc.), des gens venus des villages et du Centre Fedasil. De même, pour les résidents, nous avons appliqué une logique similaire pour avoir une diversité de portraits. L'ensemble de ces recherches ont été grandement facilitées par le fait que le photographe, Geoffroy Charue, est lui-même employé à Fedasil et beaurinois. Il a mis les gens en confiance et a eu à cœur de mettre en valeur les portraits.

L'idée de base, certes peut-être un peu simpliste, était d'affirmer que nous étions tous les mêmes. Si bien qu'un choix esthétique s'est rapidement imposé : le noir et blanc. Cela, afin de créer le questionnement, l'ambivalence et la confusion : qui est d'ici, qui est d'ailleurs ? Pas toujours simple de répondre.

Cette expo a été volontairement créée sur supports extérieurs et en grand format. En effet, nous avons pensé qu'il fallait impérativement que l'exposition soit accessible, visible par tous. Que le frein de la « porte à passer » ne soit pas présent. Si bien qu'il a été décidé de la faire voyager dans les 15 villages et hameaux de l'entité afin que tout un chacun puisse la découvrir au pas de sa porte, cela évidemment en cohérence avec le message que nous souhaitons faire passer.

Ce projet d'exposition a été complété par un spectacle (*Les Inouïs* du Théâtre d'un Jour) et une

conférence a éclairé le sujet de manière scientifique. C'est le spécialiste des flux migratoires, François Gemenne, qui s'est prêté au jeu de démonter les préjugés les plus ancrés dans l'imagination collective et qui concernent les réfugiés, les migrants et l'immigration d'une manière plus large.

Au niveau de la stratégie culturelle adoptée, nous pouvons affirmer que ce projet rencontre les 4 piliers fondateurs de l'action culturelle :

- Capacité critique : faire un lien avec une actualité et ce qui est vécu sur son territoire. Aller plus loin dans la réflexion sur l'immigration afin de faire tomber les préjugés.
- Nous proposons un accès direct au processus artistique (la photographie). Nous avons joué la proximité à de nombreux points de vue : accès facile, gratuité, code artistique simple (le portrait).
- Nous avons impliqué une partie du public dans l'élaboration du processus. Les gens qui ont accepté de se faire photographier l'ont fait pour la cause, parce qu'ils ont trouvé cela important. Le fait d'associer notre public à la démarche nous a permis de rendre ce projet vivant, proche. L'identification est possible (et était souhaitée). De même, ce projet a été porté en partenariat par des associations locales. Cela l'a grandement enrichi.
- De manière indirecte, l'exposition a créé du lien, du sens : entre les gens qui ont été pris en photo, mais aussi par l'événement que cela représentait lorsque l'exposition arrivait dans les villages. Le fait que l'exposition ait tourné durant une année en a fait un projet que les gens se sont appropriés.

Nous sommes pleinement satisfaits de la manière dont le projet a été vécu par le territoire et ses habitants. Sur la thématique même, nous pensons qu'il est essentiel de continuer l'effort tant certains commentaires relevés lors de l'analyse partagée interpellent (rejet de l'immigré, méconnaissance du Centre Fedasil, mais aussi du statut des résidents, etc.).

6.5.2. **Beuraing se jette à l'eau**



EXPOSITION PHOTO BEAURAING SE JETTE À L'EAU

Cet autre projet a été développé toujours dans la même logique, à savoir que les gens deviennent acteurs à part entière du projet, que celui-ci ait un ancrage local fort et qu'il soit porté en partenariat.

Beuraing se jette à l'eau a été pensé en fonction des Journées Wallonnes de l'Eau. En effet, cet événement revient annuellement et le Centre Culturel s'y est rarement associé. De plus, l'aspect environnemental que celui-ci pouvait revêtir rejoignait l'un des axes déployés dans l'ancien contrat-programme.

Complémentairement, nous avons repensé notre offre « exposition ». En effet, nous avons fait le constat que les expositions prêtées, louées ou avec des thématiques qui n'avaient pas de résonance locale attiraient moins de public, mais aussi avaient moins d'impact sur les visiteurs. Une fois

de plus, nous avons pensé qu'il était essentiel de traiter une thématique sociétale (sensibilisation à la sauvegarde de l'eau) par une assise sur notre territoire d'implantation.

Le projet s'est ouvert à l'Office du Tourisme, au service environnement de la Ville et aux deux contrats-rivières qui se trouvent sur la commune de Beauraing (Haute-Meuse et Lesse).

Nous avons donc lancé un concours photo sur l'eau dans tous ses états. Le concours était ouvert à tous, la contrainte principale étant que la photo soit prise sur le territoire beaurinois.

42 photographes amateurs (avertis) nous ont transmis 141 photos. Parmi celles-ci, le jury en a sélectionné 31 et a octroyé 4 prix. Le résultat artistique a été à la hauteur de nos espérances. Une qualité réelle est ressortie de cette exposition. Après évaluation, il nous a semblé qu'il aurait pu être opportun d'organiser des ateliers photos pour outiller ceux qui ne maîtrisaient pas nécessairement la technique. Si ce projet devait se répéter, il est évident que nous aurions à cœur de compléter le projet d'une dimension éducative.

A nouveau, nous avons tenté d'aborder ce projet en répondant aux quatre axes d'évaluation :

- Le sujet en lui-même interpelle. En effet, l'eau est un bien commun, mais précieux. Bien que nos contrées occidentales n'en ressentent pas la nécessité, il faut que nous soyons conscients de ce qui est en jeu lorsqu'on ouvre un robinet ou lorsqu'un écosystème est détruit par les occupations humaines. Ce pôle sensibilisation a été renforcé par des animations scolaires et tout public. Ces animations étaient doubles : une dimension artistique et une dimension pédagogique. Les contrats-rivières ont apporté leur expertise en la matière afin de donner cette dimension complémentaire à l'exposition.
- L'exposition en soi était un phénomène culturel, de bonne tenue et de haute qualité artistique. Elle tendait à mettre en valeur le patrimoine naturel local par la pratique artistique.
- Evidemment, par leur participation au concours, les photographes ont expérimenté le processus. Nous pouvons dire que ceux-ci pratiquaient déjà, peu ou prou, la photographie. D'où notre remarque préliminaire de proposer des ateliers qui viendraient outiller les moins avertis.
- Le vernissage a permis aux participants de se rencontrer. Mais aussi de rencontrer le public. Pour certains, ce fut l'occasion d'une reconnaissance entre pairs. Là encore, nous aurions pu organiser cela de manière plus formelle.

Nous pensons que ce type de projet est une réelle plus-value pour notre territoire. Il met en réflexion ce territoire par la pratique artistique. En outre, il mobilise des publics et des artistes. Après évaluation de cette première édition, il nous semble probable de proposer cette démarche tous les deux ans. Autour de thématiques diverses et avec d'autres partenaires.

6.5.3. **Beauraing est un village**

Ce projet est en cours, si bien que nous n'en ferons pas une analyse complète. Mais il nous semble important de l'aborder tant celui-ci est en phase avec ce qui sera défendu dans notre action culturelle. *Beauraing est un village* est un projet participatif d'éducation au numérique. Il est porté avec l'Espace Public Numérique de Beauraing et l'Office du Tourisme. L'idée est simple : réaliser une capsule vidéo de quelques minutes sur chacun des villages de l'entité beaurinoise (18). Via la réalisation de cette capsule, les participants apprennent les techniques de base pour maîtriser les codes audiovisuels en vigueur. Ces capsules seront déclinées en différents supports qui permettront de proposer une exposition sur l'ensemble des villages.

Ce projet est important à nos yeux car les gens qui réalisent des capsules vont à la rencontre d'autres gens. Ils les interviewent, recueillent des (petites et grandes) histoires. Par la réalisation de capsules, ils ont à cœur de magnifier leur cadre de vie. En outre, il nous semble crucial d'être partenaires de démarches permettant une meilleure appréhension du code numérique : comment c'est fait, quel travail et expertise cela réclame, etc. De plus, c'est un formidable levier pour aller dans les villages, découvrir ce qui s'y fait, les gens qui y vivent. Dans une temporalité différente, ce projet



aurait pu être un outil fantastique d'analyse partagée du territoire.

D'une manière générale, nous remarquons qu'en zone rurale, l'outil numérique est rarement vecteur d'un projet à contenu culturel. Nous pensons qu'il est impératif que nous soyons à la page concernant ce tournant numérique amorcé depuis déjà quelques années. Les technologies évoluent tellement vite qu'il devient compliqué d'être « up to date » dans ce secteur. Et pourtant, nos publics consomment du numérique à toute heure du jour et de la nuit, sans même percevoir ce qui est à l'œuvre dans ce média. Le fait de proposer des outils à « hauteur d'homme (et de femme) » permet que les gens puissent se les approprier eux-mêmes et ainsi produire du contenu.

6.5.4. Les saisons culturelles

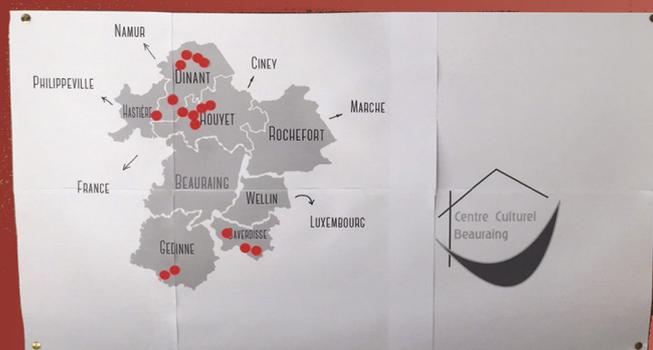
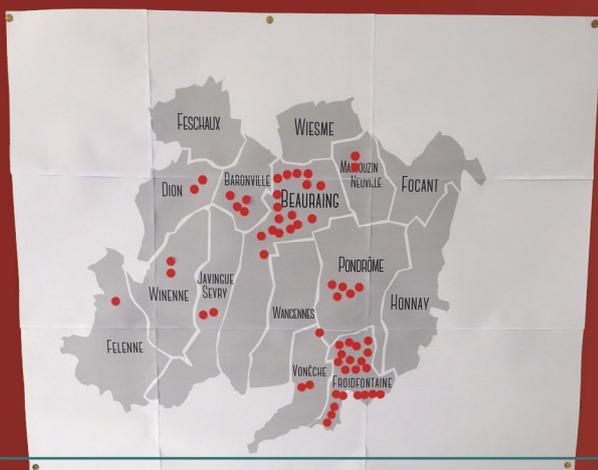
Au niveau de l'offre en termes de spectacles, nous nous sommes inscrits dans une certaine continuité. Nous avons intégré deux données complémentaires : proposer le maximum d'événements en partenariat, mais aussi des événements programmatiques en « décentralisation », soit dans les villages. L'autoévaluation sur l'ancien contrat-programme ayant révélé que certains spectacles étaient jugés trop élitistes ou pointus, nous choisissons notre programmation en la rendant accessible et la plus ouverte possible.



Découvrez en vidéo les programmes des saisons *Tranches de Vie* (2015-2016) et *Un Chat dans un Sac* (2016-2017) en scannant le code QR (ou: <https://www.youtube.com/playlist?list=PL7MYi60LUkT9e4wPwrONwlvCdm2tQqf7>)

Des petits modules évaluatifs ont été mis en place (notamment pour tester la pertinence de proposer des événements dans les villages et la carte utilisée reflète bien toute cohérence de continuer dans cette voie. Ci-dessous, la carte utilisée lors du concert de Belem à Froidfontaine pour visualiser l'origine des spectateurs.

De même, nous avons pour ambition de rendre confiance au public, de lui offrir une diversité de propositions qui puissent combler tout un chacun. Après deux ans, même si nous sentons notre public « fragile », nous pensons qu'une confiance s'est installée. Les gens passent la porte plus facilement. De nouveaux visages apparaissent. Le bouche-à-oreilles fait son effet. Nous profitons de cette spirale positive afin de consolider ces acquis et les amplifier pour nos événements à venir.





En conclusion, nous pouvons dire qu'un tournant a été amorcé, mais le virage est encore long. Nous essayons de sortir de la logique de consommation de propositions culturelles pour rendre les gens acteurs du phénomène culturel. Nous tentons d'inverser la tendance, même si nous nous basons sur une démarche d'accès à l'œuvre culturelle (au sens large). En effet, le Centre Culturel est perçu comme un opérateur de diffusion, dans l'événementiel et non comme un levier possible de l'apprentissage de la pratique culturelle et associative. Par les trois projets mis en exergue ci-dessous, nous pensons offrir une image différente, une image d'ouverture et d'intérêt manifeste pour notre territoire d'action.

Nous avons pour ambition de démultiplier les projets tels que ceux évoqués ci-dessus afin de créer du lien entre les gens, mais aussi afin de créer du lien entre le Centre Culturel et l'ensemble des habitants du territoire.

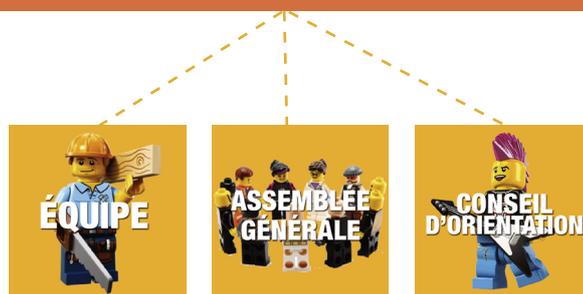


PROCESSUS DÉCISIONNEL



Cette analyse a été principalement menée par l'équipe. Des compléments d'information ont été apportés par le Conseil d'orientation.

Les résultats ont été présentés et validés lors de l'AG du 21 mars 2017 (présentation du rapport d'activité).



7. BEAURAING, UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES FACETTES : DÉCODAGE



Cette partie du contrat-programme a été réalisée grâce à l'analyse de différentes sources documentaires identifiées et élaborées de manière scientifique par des organismes extérieurs au Centre Culturel.

Les sources consultées furent les suivantes :

- Programme communal de développement rural, PLURIS SCRL/TR@ME SCRL, Novembre 2006 (revu en avril 2012)
- Etude Beauraing 2020, AGUA (Bureau d'étude), Juin 2014
- Réalisation d'un audit signalétique et conception d'un système signalétique pour le centre de Beauraing (résultat du workshop), QUIDAM environnemental graphic design sprl, Mai 2016
- Données statistiques, IWEPS, www.iweps.be
- Profil financier individuel (2009-2014), BELFIUS
- Plan quinquennal d'action de lecture publique (demande de reconnaissance), Bibliothèque communale de Beauraing, Janvier 2015.

Le document le plus complet était le PCDR. Nous nous sommes donc adossés à cette analyse fouillée, poussée et précise. Toutefois, ce document étant de 2012, nous avons complété, corrigé les données par les autres documents. Nous pensons avoir orienté notre analyse en fonction d'une action culturelle à mener sur le territoire beaurinois.

Notons que si nous nous sommes appesantis sur cette analyse, c'est en partie parce que l'équipe a été fortement renouvelée (cf. structure). Il était donc important de baliser le territoire et de se l'approprier par une connaissance même théorique.



7.1. PHOTOGRAPHIE DU TERRITOIRE : QUELQUES ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

7.1.1. Géographie

La ville de Beauraing est située en Région Wallonne, dans la Province de Namur, et fait partie de l'Arrondissement de Dinant. Les communes limitrophes sont Houyet, Gedinne, Rochefort (Province de Namur), Wellin et Daverdisse (Province de Luxembourg). Elle est également frontalière avec la ville française de Givet. La ville est située à 53 km de Namur, 110 km de Bruxelles et 89 km de Liège.

La Commune de Beauraing est une vaste entité de 174 km², ce qui la classe comme étant la 6^{ème} commune la plus vaste de Belgique avec 94,1 % de territoire non bâti pour seulement 2,3 % d'occupations ménagères.

La Commune de Beauraing regroupe 19 villages et hameaux. L'habitude est toutefois de les regrouper et porter leur nombre à 15 : Baronville, Beauraing, Dion, Felenne, Feschaux, Focant, Froidfontaine, Honnay, Revogne, Javingue, Sevry, Martouzin, Neuville, Pondrôme, Thanville, Vonèche, Wancennes, Wiesme, Winenne (Neuville étant associé à Martouzin, Javingue à Sevry, Revogne à Honnay, Thanville à Pondrôme).

Ce morcellement du territoire amène à une certaine dualité entre le centre-ville de Beauraing (où se situent les principaux commerces et associations) et les autres villages de l'entité. Bien que chaque village possède son propre comité qui organise ses propres activités (grands feux, kermesses, bro-



cantes, etc.), les habitants des villages ont souvent l'impression que la priorité est donnée au centre. Le projet *Beauraing 2020* qui prévoit de repenser tout l'aménagement et la mobilité du centre renforce encore ce ressenti. En effet, cette étude se focalise presque exclusivement sur l'identité du centre-ville (charte graphique, aménagement urbain et habitudes de circulation) sans tenir compte de l'ensemble du territoire.

« FELENNE,
C'EST DÉJÀ
L'ARDENNE ! »

L'entité du Beauraing a la particularité de recouvrir trois régions naturelles : La Famenne au nord, l'Ardenne au sud et la Calestienne qui délimite les deux précédentes. Ces régions subdivisent les villages de manière naturelle et inconsciente.

7.1.2. Données historiques

Les premières traces d'implantations humaines remontent au Paléolithique. Deux grottes ossuaires ont été explorées et ont permis de retrouver des premières traces d'occupation.

À la conquête romaine, les villas se dressent et bien que les sites soient rarement visibles aujourd'hui, de nombreux vestiges ont été retrouvés : plans de villas, amas de scories métallurgiques prouvant la présence très ancienne de la métallurgie, des sépultures gallo-romaines, des vestiges

d'une fabrique de tuiles romaines et d'un four de potier et des monnaies anciennes.

Après le partage de l'empire de Charlemagne, en 843 et les invasions normandes, en 880, les différents villages se situent en terres liégeoises, namuroises ou luxembourgeoises et ce jusqu'à l'Ancien Régime. Dès 1777, d'après les cartes retrouvées, la structure de chaque village est identifiable.

L'Histoire retient la création de la Cristallerie de Vonêche, en 1802, qui produit des pièces d'exposition jusqu'en 1830 et permet le développement d'une industrie locale avec une renommée mondiale (Baccarat en France et Val-Saint-Lambert à Liège).

Le 19^{ème} siècle est signe de changements importants. Le progrès et les avancées dans les domaines tels que l'agriculture et l'élevage permettent aux villages de se développer. D'autre part, les voies de communication sont aménagées : les chaussées, d'abord, et les voiries de chemin de fer, ensuite. Celles-ci sont un support au développement des industries locales et du tourisme.

Bien que la période après-guerre signe la fin de l'industrie rurale traditionnelle et qu'une partie de la population se tourne vers les pôles de développement et d'emplois plus importants comme Dinant, Namur ou Bruxelles, Beauraing assure l'emploi à une partie de sa population active grâce aux écoles et aux commerces, et s'affirme comme pôle tertiaire.

Aujourd'hui, malgré le caractère rural de la commune et bien qu'elle soit éloignée des pôles importants et des grands centres urbains, Beauraing reste un important centre administratif, touristique, commercial, culturel et d'enseignement. En effet, au-delà des frontières communales, la ville de Beauraing a acquis une certaine renommée via :

- Le site des apparitions, situé au centre de Beauraing ;
- Le tourisme rural car elle fait partie de la région touristique, anciennement Val-de-Lesse (Maison du Tourisme, Famenne-Ardenne Ourthe et Lesse depuis la fusion des Maisons du Tourisme) ;
- Les écoles : Beauraing est un important centre d'enseignement qui accueille 3000 élèves par an ;
- Une offre commerciale relativement importante ;
- Un tissu associatif riche et dynamique : il existe un centaine d'associations sur l'entité :

7.1.3. Population

Beauraing compte 9069 habitants en 2016, ce qui équivaut à une densité de population de 52 habitants/km². Une densité nettement inférieure à celle de l'Arrondissement de Dinant (68,4 hab/km²) et de celle de la Province de Namur (132,9 hab/km²) mais beaucoup plus élevée que celle de la commune de Gedinne (29,6 hab/km²) et de Houyet (38,6 hab/km²).

Malgré une évolution de la population relativement stable (221 habitants supplémentaires en 5 ans), on assiste à un vieillissement de la population (augmentation de 31 % de 60+ entre 2000 et 2014) et on constate également une diminution du nombre de 20-40 ans (-20 % entre 2000 et 2014). Cette diminution s'expliquerait en partie par un exode des jeunes vers les villes et les centres d'emploi wallons.

Le taux de personnes étrangères vivant dans l'entité de Beauraing est de 4,3% (Source SPF économie-DGSIE). Pour la majorité d'entre elles, il s'agit d'étrangers de nationalité française, ce qui s'explique par la proximité avec la frontière, et de réfugiés en attente de régularisation hébergés au Centre Fedasil de Pondrôme (424 en 2015).

7.1.4. Emplois et revenus

Le revenu moyen par habitant est de 14 267€ et son indice de richesse est de 86 (celui de la Belgique équivaut à 100). Beauraing est légèrement en dessous des moyennes des communes voisines (Houyet, 15 090€ et Gedinne, 14 494€). Comparativement à l'Arrondissement de Dinant (16

581€) et à la Province de Namur (17 566€), la différence est plus nette encore. Nous pouvons en conclure que Beauraing n'est donc pas une commune « riche ».

En 2015, le taux de chômage à Beauraing (14,9 %) est légèrement supérieur à celui de la Province de Namur (14,2 %) et nettement supérieur à celui de la Belgique (8,2 %). La tranche d'âge la plus touchée par le chômage concerne les 18-25 ans.

Parallèlement, l'offre d'emploi à Beauraing est nettement supérieure à celles des communes voisines. 41,2 % des travailleurs salariés qui résident dans l'entité de Beauraing travaillent dans la commune (23,6 % dans les communes limitrophes).

L'emploi salarié dans la commune s'élève à 1996 postes. La part du secteur public est de 34,7 % contre 65,3 % pour le secteur privé. L'enseignement représente 22% des emplois salariés dans la commune, le commerce 16% et le secteur santé et action sociale, 21%.

7.1.5. Commerces

Beauraing-centre est considéré comme un pôle sous régional en matière de commerces. On distingue deux types de commerces. D'une part, les commerces et services situés en centre-ville, qui représentent la majorité. On compte 142 commerces, banques et assurances et établissements HORECA au centre de Beauraing. D'autre part, on retrouve, le long des grands axes de communication, des commerces de type « grande distribution », dans une logique d'extension commerciale de type zoning.

7.1.6. Mobilité

En terme de mobilité, la commune de Beauraing est accessible par l'autoroute E411 (Bruxelles-Namur-Luxembourg) et est située sur un nœud routier reliant les routes régionales vers Givet, Dinant, Rochefort, Wellin et Gedinne.

Pour les transports en commun, les services des TEC permettent de desservir tous les villages, sauf Revogne, et offrent des liaisons avec les communes voisines. Les horaires et les services montrent que les lignes sont orientées vers une clientèle principalement scolaire. A noter également que seule la ligne 25 Dinant-Beauraing fonctionne le week-end et jours fériés.

Concernant les trains, seul un trafic lent avec une cadence d'un train toutes les deux heures est assuré. La correspondance à Dinant permet d'emprunter la ligne 154 vers Namur. La correspondance à Bertrix permet d'emprunter la ligne 165 vers Virton ou Libramont.

Le nombre de voiture par ménage dans la commune de Beauraing est de 1,07, ce qui est supérieur à la moyenne wallonne mais dans la moyenne de l'Arrondissement de Dinant.

7.1.7. Tourisme

Le constat qui est établi par le PCDR (2006 revu en 2012) et conforté par le plan Agua est le suivant : nous avons affaire principalement à un tourisme vert. Celui-ci est assez diffus. Là où d'autres entités voisines bénéficient de pôles d'attraction forts et reconnus (Rochefort, Houyet, Han), Beauraing peine à se démarquer et bénéficie des flux touristiques de ses voisins. Le public est principalement néerlandophone et belge. Les atouts sont pourtant nombreux, mais ont du mal à être valorisés : faune, flore, sentier, patrimoine naturel, historique, architectural ou industriel. Certaines initiatives tendent à mettre en valeur des fleurons de l'entité : **Castel en Fête** (qui n'est plus organisé pour le moment), **Fête médiévale** (au Castel) et drainent un public extérieur. Ces organisations sont toutefois peu nombreuses. Notons toutefois que certains tourisimes spécifiques viennent compléter ce tourisme plus « classique » : les chasses, les camps de mouvements de jeunesse et surtout le tourisme religieux (avec la Cité mariale, lieu prisé des pèlerins). Les deux études confirment que le service proposé par l'Office du Tourisme et la Maison du Tourisme Val de Lesse est minimal par rapport au territoire d'action. Nous ajoutons que cela est à mettre en regard avec les moyens alloués aux opérateurs.

Certains éléments sont pointés comme des atouts à exploiter pour dynamiser le tourisme : les ressources naturelles et historiques, le passé industriel, les associations et leurs activités nombreuses. Le parc du Castel est évidemment une opportunité de déploiement unique de ce secteur.

7.1.8. Culture

Le développement d'activités culturelles est principalement pris en charge par le Centre Culturel. Toutefois, d'autres opérateurs notables complètent l'offre culturelle : la Bibliothèque, l'ASBL Regard, l'Académie de Musique, etc.

Signalons différentes dynamiques qui se sont mises en place au cours des deux dernières années : implantation de la Rock's cool (école de rock), réflexion quant à la création d'une maison de jeunes, coordination plus soutenue de l'accueil temps libre (activités à destination des enfants et adolescents).

Nous pouvons également affirmer par la pratique que le monde associatif est foisonnant. Chaque village ou presque accueille en son sein une ou plusieurs associations locales (comité, jeunesse, comité paroissial). Celles-ci sont globalement assez dynamiques et proposent régulièrement des événements à plus-value culturelle, associés aux manifestations festives et folkloriques : concerts, spectacles, balades thématiques, expositions, etc.

Ces associations ont une expérience et un passé importants. La majorité d'entre elles existaient avant le Centre Culturel et ont donc acquis une certaine autonomie.

L'environnement culturel professionnel dans lequel évolue le Centre Culturel de Beauraing est multiple. En effet, Rochefort, Dinant et dans une moindre mesure Ciney disposent de Centres Culturels reconnus pour la qualité de leur action et qui ont une histoire plus ancienne que Beauraing. Une franche de la population beurinoise se déplace volontiers pour y consommer de la culture. La ville frontalière de Givet dispose d'une belle infrastructure (Le Manège), complexe cinématographique qui accueille de temps à autre du spectacle vivant. Notons également que Gedinne accueille sur son territoire un cinéma de village reconnu.

Patrimoine

Le lecteur aura pu se rendre compte que Beauraing a été façonnée par l'Histoire depuis déjà longtemps. Cette Histoire a laissé des traces tant matérielles qu'immatérielles et a laissé un patrimoine riche. Nous notons toutefois que ce patrimoine est peu mis en valeur, si ce n'est au travers d'initiatives ponctuelles peu coordonnées. Il n'y a aucune ambition réfléchie de préserver et mettre en valeur ce patrimoine bâti, matériel ou immatériel.

Monde associatif

Après avoir recensé bon nombre d'associations (voir [annexe n° 10](#)), leurs activités et leurs champs d'actions, il en ressort qu'il existe de nombreuses associations sportives, culturelles et sociales présentes sur le territoire de Beauraing. Les associations sportives sont de loin les plus représentées puisqu'il en existe environ 60 pour une centaine d'associations sur toute l'entité. Ce tissu associatif existait bien avant la création du Centre Culturel et fonctionne tout à fait indépendamment de ce dernier. En effet, peu de gens comptent le Centre Culturel comme un opérateur « de référence ».

Chaque secteur possède son propre public et rencontre, pour leurs événements, une certaine renommée (kermesse, grands feux, etc.). Nous constatons que malgré un tissu associatif riche et dynamique, il existe assez peu d'interactions et de partenariats entre les différentes structures.

Bien que la vie associative existe et ne semble pas avoir besoin d'une nouvelle dynamique, le Centre Culturel a souhaité interroger certains responsables d'associations afin de cerner ce qu'une structure telle qu'un centre culturel pouvait apporter à telle ou telle association.

Rassembler les acteurs locaux autour de projets fédérateurs, réunir les forces vives, communiquer plus efficacement et créer des liens entre les habitants et le monde associatif pourraient constituer un enjeu pour les années à venir.



Beauraing est une petite ville extrêmement étendue et morcelée qui a été structurée par une Histoire riche. Elle se trouve à la croisée de bassins de vie plus conséquents et plus attractifs qu'elle. Toutefois, Beauraing est un pôle d'attraction pour la microrégion du sud de la Province de Namur regroupant des communes extrêmement rurales. Cette situation que nous qualifierons « d'entre-deux » se retrouve à tous niveaux de la vie quotidienne : commerces, éducation, services, tourisme, culture, ... Cela en fait une cité qui dispose d'atouts majeurs mais qui les sous-exploite régulièrement faute de moyens, de temps, d'ambition ou de volonté politique ou citoyenne.

PROCESSUS DÉCISIONNEL



Ce chapitre a été travaillé conjointement par l'équipe et le Conseil d'orientation.

Les résultats ont été présentés, complétés, actualisés et validés lors de la séance Secouons-nous les idées à laquelle étaient invités AG, CA, CO, Conseil communal et public extérieur. Cette séance s'étant déroulée le 24 janvier 2017.



8. « BEAURAING C'EST BÎA MAIS C'EST RIN ! » :
INSTANTANÉ SUBJECTIF D'UN TERRITOIRE



L'analyse partagée s'est découpée en différentes séquences importantes :

- La constitution du Conseil d'orientation ;
- L'élaboration d'une stratégie de questionnement du territoire ;
- L'imagination et la création d'outils pour le faire ;
- L'animation de ces outils et les réajustements nécessaires ;
- L'analyse des résultats
- La validation des résultats.

Le point de départ de notre analyse partagée fut la création d'un **Conseil d'orientation** fonctionnel mais surtout qui pourrait aider l'équipe en place. En effet, cette dernière doit encore découvrir son territoire, les partenaires potentiels. Pour la majorité de l'équipe, nous nous sommes retrouvés dans un « rendez-vous en terre inconnue ». C'est pour cela que l'équipe a directement impliqué les membres du Conseil d'orientation dans cette démarche d'interrogation du territoire. En pratique, c'est l'équipe qui a réalisé les différentes animations en lien avec l'analyse partagée. Mais le Conseil d'orientation a été impliqué tout au long du processus pour les aspects d'ordre réflexif. Les membres ont également amené un regard extérieur sur le travail mené, les résultats et les enjeux qui en ressortent.

En **mars 2015**, une première réunion fut organisée afin de présenter le nouveau décret, sa philosophie et ses enjeux. Il y fut également question des notions d'analyse partagée et d'autoévaluation. Bien entendu, nous naviguons un peu à vue, si bien que certains éléments ne semblaient pas très clairs.

Très vite le groupe s'est mis au travail sur deux pôles essentiels au questionnement du territoire : qui interroger et sur base de quelles questions. Un listing étendu des associations et partenaires a été établi et un travail a été effectué sur base de 15 questions (préalablement imaginées par le Conseil culturel) afin d'en réduire la liste et de disposer de 4 questions essentielles pour le déroulement de cette analyse partagée.

- Quels sont les lieux dans l'entité de Beauraing qui ont de l'importance pour vous ?
- Lors de quelles activités ou circonstances aimez-vous rencontrer d'autres Beaurinois ?
- Si vous aviez une baguette magique, que créeriez-vous à Beauraing ?
- On entend parfois « Beauraing c'est bîa mais c'est rîn », qu'en pensez-vous ?

L'objectif était d'avoir une vue d'ensemble sur la façon dont les Beaurinois vivent leur territoire. Les réponses ont permis d'identifier **les éléments, les lieux et événements importants** et les interactions que les Beaurinois entretenaient avec leur territoire.

Au fil des séances de réflexion, différents outils de questionnements ont été évoqués, imaginés et parfois abandonnés faute de moyens, de temps et de compétences disponibles (l'écriture d'un livre par exemple). De même, une stratégie ciblée de contacts a été élaborée afin d'aller à l'essentiel, de ne pas se perdre en tentatives infructueuses. En effet, quel sens cela aurait-il d'avoir un premier contact avec une association sur la démarche d'analyse partagée ? Celle-ci a été pensée de manière pragmatique dans un contexte spécifique qui a été évoqué plus avant.



8.1. DES OUTILS ET DISPOSITIFS POUR INTERROGER LE TERRITOIRE

L'équipe du Centre Culturel a mis en place plusieurs outils à proposer aux habitants et aux associations et a porté seule ce travail de questionnement. Cela pour différentes raisons : le manque de temps et de disponibilité de certains bénévoles, le fait que nos partenaires ne cernaient pas toujours l'enjeu de cette démarche d'analyse partagée, mais aussi la nécessité de pouvoir réajuster rapidement le tir si le besoin s'en faisait sentir. Par contre, le Conseil d'orientation et l'équipe se sont réunis régulièrement pour analyser les résultats de l'analyse partagée. Le fait de pouvoir compter sur le retour du Conseil d'orientation a été essentiel dans l'élaboration des constats que nous avons pu tirer de l'analyse partagée.

Plusieurs outils ont donc été créés pour poser ces 4 questions. La diversité de ceux-ci nous a permis de toucher différents publics, de tous horizons et de tous âges. Les résultats bruts se trouvent en annexe n°

8.1.1. Le vidéomaton

Sur le même fonctionnement qu'un photomaton, ce dispositif permet de poser une ou plusieurs questions à la personne qui s'installe dans le vidéomaton. La réponse est filmée et visionnée plus tard par un membre de l'équipe. Au-delà du côté original ou intrigant, c'est un outil qui peut être animé ou qui peut fonctionner en toute autonomie et être « posé » dans un lieu de passage.

Cette installation a été proposée à toutes les écoles de l'entité. Elle a été animée dans deux écoles primaires et est restée une semaine dans le couloir principal d'une école secondaire. Le vidéomaton s'est également posé dans les couloirs de la maison communale pendant une semaine et était présent lors de chaque événement dans les couloirs de l'Espace Culture du Centre Culturel.

Si nous prenons un peu de recul, l'évaluation que nous pouvons faire du vidéomaton est qu'il fonctionne très bien auprès des enfants et des adolescents, d'autant plus si un animateur est présent pour jouer le rôle de « rabatteur » et répondre aux questions de chacun. Néanmoins, s'il est attirant par sa forme et son fonctionnement, il ne garantit pas toujours de réponses « sérieuses ».

Pour ce qui est de l'outil laissé dans un endroit de passage, il ne donne aucun résultat. Nous ne pouvons pas affirmer avec certitude les raisons pour lesquelles cela n'a pas fonctionné. Cela pourrait être dû à la conjonction de plusieurs facteurs : désintérêt, craintes quant à ce qu'il adviendra de la vidéo, malaise face à une caméra, etc.

Nous vous proposons un extrait vidéo pour illustrer nos propos.



Scannez le code QR ou allez à l'adresse <https://youtu.be/oMkMwd0f2c8>



8.1.2. Le « Pèlerin »

Afin de pouvoir avoir un aperçu de la façon dont les habitants perçoivent leur territoire, l'équipe a créé un jeu de société baptisé « le Pèlerin », un petit clin d'œil à l'image religieuse de Beauraing qui est l'un des éléments identitaires importants de la ville. Au travers de plusieurs épreuves et plusieurs thématiques (la mobilité, les lieux importants, les habitants du village et des questions de culture générale sur le village), les joueurs sont amenés à remplir une fiche signalétique qui permet une vue d'ensemble (photographies de lieux, récit d'habitants, etc).

Si le point de départ est un jeu de plateau, les différentes épreuves et catégories amènent les équipes à explorer le village.



Exemples :

- Prenez une photo d'un lieu « pour les jeunes » ;
- Faites 400 pas et racontez nous l'histoire de la maison qui se trouve devant vous ;
- Trouvez dans le village un lieu secret, qui a un secret ou qui pourrait en avoir un ;
- Dessinez un endroit que vous voyez tous les jours dans votre village ;
- Évaluez la difficulté de réaliser le trajet « domicile – maison communale » avec les conditions suivantes : en transport en commun avec une jambe cassée.

Le jeu a été proposé à tous les comités de villages et aux mouvements de jeunesse.

Pour l'aspect évaluatif, nous pouvons affirmer que c'est un jeu qui plait aux enfants et aux jeunes.

Les épreuves sont en lien direct avec l'histoire de leur village, des lieux qu'ils connaissent et fréquentent tous les jours. Toutefois, ce n'est pas tellement lors des épreuves que nous identifions des éléments pouvant « servir » à l'analyse partagée. Le jeu nécessite une oreille attentive de la part de l'animateur présent, et éventuellement un carnet de note afin de relever les commentaires faits en dehors du jeu.

Ces deux animations plus ludiques et créatives ayant démontré chacune leurs limites, nous avons décidé de mettre en place des outils plus conventionnels mais qui assurent des résultats tangibles.

8.1.3. Une opération « SMS »

Durant un mois, une question par semaine a été envoyée aux contacts que possédait le Centre Culturel (animateurs d'ateliers, participants aux ateliers et aux stages, commerçants, public régulier du centre culturel, etc). Les questions étaient celles définies dès le départ par les membres du conseil d'orientation. Cet outil a permis des réponses « rapides » et demandait moins d'investissement en temps à la personne qui répondait.

8.1.4. Un questionnaire (papier et Web)

Nous avons également mis à disposition des questionnaires et une urne dans l'Espace Culture et à la maison communale. Les 4 questions ont été posées

- Lors de **rencontres** au marché,
- Lors de **moments informels**,
- Lors de **rencontres planifiées** avec certains groupes locaux,
- Sur des **affiches** laissées dans les villages
- Sur **internet** (site du Centre culturel, groupes Facebook).
- Elles ont été diffusées dans les newsletters, les brochures de saisons et les brochures trimestrielles.
- Les 4 questions ont été envoyées à plus de **6000 personnes**. La difficulté de mobiliser les gens autour d'une réflexion quant à leur territoire se traduit par une centaine de réponses par question. Ces « actions » ont été menées entre mars et décembre 2016.

Quels sont les lieux dans l'entité de Beauraing qui ont de l'importance pour vous?

Dans l'entité de Bg, c'est mon petit village de Bonnavay qui a, pour moi, beaucoup d'importance pour sa nature et sa convivialité.

Si vous aviez une baguette magique, que créeriez-vous dans l'entité de Beauraing?

Si j'avais une baguette magique, je créerais dans chaque village de l'entité des endroits où tout le monde aurait plaisir à se rencontrer, un local, un coin de verdure, etc.

Lors de quelles activités ou circonstances prenez-vous plaisir à rencontrer d'autres Beaurainois?

C'est avec plaisir que je rencontre d'autres Beaurainois lors d'activités telles que braderie, table de langues, shopping, etc.

On entend parfois «Beauraing, c'est bia mais c'est rin». Qu'en pensez-vous?

On oublie trop souvent que Beauraing c'est aussi ses petits villages, quelque soient les hommes au pouvoir, tout est fait uniquement pour le centre de Beauraing. Beauraing, Bg, Bg, Bg... et nous ??

8.2. DES RÉSULTATS PEU ÉVOCATEURS



Avant de pouvoir analyser et présenter les résultats, nous avons dû mener un travail de retranscription et de compilation considérable. En effet, autant les formes d'interrogation étaient différentes, autant il fallait pouvoir les objectiver dans un même document afin de les traiter de manière équitable.

Les réponses ont été retranscrites sous forme de tableaux et compilées dans un même document afin de pouvoir analyser les données « brutes ». Les résultats sont très hétérogènes : pas de constat récurrent, pas de grandes conclusions, pas de grandes tendances en fonction d'une tranche d'âge ou d'un public. De plus, les résultats sont parfois en contradiction avec les données froides. Ceci montre que les gens connaissent relativement peu leur environnement direct. En effet, si à la question « quelles sont les activités au cours desquelles vous aimez rencontrer d'autres Beaurinois ? », les réponses sont récurrentes et permettent d'identifier la braderie annuelle comme rendez-vous incontournable, les réponses liées à la « baguette magique » sont moins évidentes : certains souhaitent plus d'espaces verts et d'autres veulent un centre commercial.

Les résultats de l'analyse partagée ont été collectés et ont été présentés au Conseil d'orientation en **septembre 2016**. Ces données « brutes » (**annexe n°11**), ont été décortiquées avec eux et certains membres de l'équipe.

Le Conseil d'orientation ayant déjà une vue d'ensemble du territoire par l'analyse des données froides, il avait déjà quelques « intuitions », semblables à celles de l'équipe. Devant tant de résultats différents, les membres du Conseil d'orientation ont fait part d'une certaine difficulté à retirer l'une ou l'autre grande tendance mais retiennent ces éléments marquants.

8.2.1. Une première ébauche

- Les adolescents ont une très mauvaise image de leur ville/village. Ce qui en ressort n'est pas du tout positif (ennui, de commerces, d'activités pour les jeunes). Le constat qui en découle est qu'un grand nombre de jeunes, même s'ils y sont attachés, quittent Beauraing après leurs études.
- La problématique de **la mobilité** est présente dans la plupart des comptes rendus. Par contre, elle semble concerner des publics spécifiques (aînés, jeunes, personnes précarisées). En effet, le taux de voitures/habitant à Beauraing est suffisant pour permettre à chacun de se déplacer.
- Le **Castel** est un lieu emblématique et est cité très régulièrement dans les lieux importants à Beauraing. A cet égard, les gens sont demandeurs d'un « gros » événement qui les mobilise.
- Alors que nos questions ne soulevaient pas de lien avec cette thématique des réfugiés et des étrangers, nous avons été confrontés à de nombreuses réflexions sur les étrangers au sens large, en lien avec le Centre Fedasil de Pondrôme.
- La mentalité dans certains villages ne serait pas très « ouverte » (gens du cru ↔ gens de l'extérieur). L'origine des uns et des autres reste encore, dans certains villages, un frein à l'intégration. Certains villages semblent toutefois plus « ouverts » que d'autres.
- Volonté de la part des Beaurinois de se rassembler lors d'événements fédérateurs.

8.2.2. Une seconde lecture

Devant ce manque d'éléments récurrents et/ou significatifs pour en dégager un enjeu clair, l'équipe a reclassé ces résultats en 3 catégories afin d'en ressortir les éléments **significatifs**. Partant du constat que l'objectif de l'analyse partagée était de se faire une représentation du territoire et des enjeux qui pourraient se dessiner à partir de celle-ci, les différentes réponses ont donc été traitées en fonction des 3 items suivants :

- Les éléments identitaires « forts » de Beauraing (ce qui fait le socle minimal du sentiment identitaire) ;
- Le « Beauraing rêvé » (vers quoi nous pourrions tendre) ;
- Le « Beauraing vécu/perçu » (comment les gens perçoivent leur environnement).

8.2.3. Les éléments identitaires :

- Le Castel
- Le centre-ville
- Le sanctuaire
- L'Office du tourisme et la bibliothèque
- La braderie
- Le marché
- Les kermesses de villages

8.2.4. Le « Beauraing vécu/perçu »

- « Tout pour le centre »
- Beaucoup de commerces = les avantages de la ville dans un gros village
- De gros problèmes de mobilité
- Une problématique liée au centre Fedasil de Ponderôme
- Les villages sont calmes
- Le cadre de vie est très vert

8.2.5. « Beauraing c'est bîa mais c'est rîn, qu'en pensez-vous ? »

Cette question un peu provocatrice n'a pas donné beaucoup de prolongements et partage les avis sans donner d'indications précises ou d'orientation spécifique.

- C'est faux
- C'est faux, il se passe beaucoup de choses mais il faut s'informer
- C'est vrai, il ne s'y passe rien
- C'est vrai mais c'est mieux qu'avant

8.2.6. Le « Beauraing « rêvé »

- Une meilleure mobilité
- Un cinéma
- Des lieux de rencontres

- Une maison de jeunes
- Davantage de commerces
- Davantage d'espaces verts
- Une meilleure cohabitation avec Fedasil
- Des évènements rassembleurs

8.3. **SECOUONS-NOUS LES IDÉES :** **UNE SÉANCE DURANT LAQUELLE TOUT SE DÉNOUE**



L'équipe et le Conseil d'orientation ont été relativement démunis devant les résultats de l'analyse partagée. En effet, l'hétérogénéité de ceux-ci nous ont fait prendre conscience de notre incapacité à imaginer un enjeu à partir de ces résultats. Était-on dans le faux concernant notre démarche? Sans doute pas. Cependant, un premier constat s'imposait. Le morcèlement du territoire amenait inévitablement des disparités de réponses en fonction du lieu et de la personne interrogée. Il nous a alors semblé essentiel d'ouvrir notre champ de vision et de convoquer des regards extérieurs afin de présenter nos premières impressions et cautionner la manière dont nous avons travaillé jusqu'alors. C'est ainsi qu'a été organisée la séance *Secouons-nous les idées*.

Afin de toucher un maximum de personnes, tous les membres du Conseil d'administration, du Conseil d'orientation, de l'Assemblée générale, les conseillers communaux et les représentants d'associations ont reçu une invitation personnelle. Parallèlement, cette soirée a été annoncée dans la revue trimestrielle du Centre Culturel, dans le Proximag et via nos différents supports médiatiques habituels. La liste des participants est à découvrir en **annexe n°12**.

Le 24 janvier 2017, une séance plénière est organisée afin de présenter les résultats de l'analyse partagée aux gens présents. Si les intuitions de l'équipe, les constats tirés des données froides et les résultats de l'analyse partagée nous permettaient d'esquisser un enjeu, il était impératif de les confronter à des avis neutres et extérieurs.

Cette soirée s'est articulée en deux temps :

1. La présentation des résultats de l'analyse partagée (**voir annexe n°13**)
2. Une animation en sous-groupes autour de ces résultats et les enjeux qui pourraient en émerger.

Les personnes et associations absentes jugées « importantes » ont été rencontrées dans un second temps par l'équipe d'animation.

Le temps de réflexion et de travail en sous-groupes s'articulait autour de 2 questions et d'une mise en commun.

1. **Que pensez-vous de ce qui vient d'être dit ?**

- a. Est-ce qu'il vous semble que cela reflète la réalité, les réalités de notre territoire ?
- b. Est-ce complet ? Voyez-vous d'autres champs d'investigation ?

2. **Quels enjeux, types d'enjeux, défis envisagez-vous pour le territoire ?**

- a. Quels types d'actions culturelles pourraient être mises en place pour les atteindre ?
- b. Quel(s) territoire(s), quel(s) public(s), quel(s) partenaire(s) ?

D'une manière générale, les 4 sous-groupes s'accordent à dire qu'ils sont relativement d'accord avec ce qui leur a été présenté. Les constats tirés de l'analyse des données froides et les résultats de l'analyse partagée reflètent ce qu'ils vivent eux-mêmes en tant que Beurinois.

À la deuxième question, nous retrouvons dans tous les sous-groupes, des besoins et des souhaits de se rassembler, de décroïsonner les communautés. Nous ressentions une certaine envie de travailler autour du « **vivre ensemble** ». Non seulement, les participants évoquent un souhait de se rencontrer mais aussi de faire tomber les murs entre les habitants « natifs » et les néoruraux, entre les habitants de Beuraing et les habitants des villages, d'aller au-delà des clichés. Néanmoins, tout le monde s'accorde à dire qu'il faut pouvoir aussi sortir du centre-ville et des murs du Centre Culturel pour que ces projets aient du sens.

La **revalorisation du patrimoine** est également évoquée. En effet, si l'entité de Beuraing regorge de traces historiques et bénéficie d'un patrimoine bâti et naturel relativement important, les habitants déplorent souvent le fait que tout cela ne soit pas mis en avant et soit inconnu du public (et parfois même des Beurinois eux-mêmes).

Le dernier point abordé dans tous les groupes est l'importance d'améliorer **la coordination des initiatives locales**. L'analyse des données froides et les réalités de terrain démontrent que le monde associatif beurinois est conséquent, et ce dans tous les domaines, mais que rien n'est fait pour que ces associations se rencontrent et travaillent ensemble.

Nous avons rencontré par la suite différents représentants d'associations et de partenaires n'ayant pu être présents à cette séance :

- Centre Fedasil Ponderôme
- L'ensemble des Ecoles
- L'Autre-Sens
- Le CPAS
- Les Six Faux Nez
- Le Théâtre d'un Jour – Patrick Masset
- L'Académie
- L'ASBL Regard (ASBL d'éveil aux arts plastiques)
- Anne-Catherine Regniers (artiste)
- La Compagnie Buissonnière (compagnie de théâtre-action qui anime différents ateliers avec nous)
- L'ASBL Cotylédon qui anime des ateliers créatifs

L'idée étant de revenir sur la démarche du dépôt du contrat-programme et ce que cela impliquait, nous leur avons envoyé quelques documents afin qu'ils s'en imprègnent avant la rencontre. Nous

sommes partis de quelques questions prédéfinies pour amorcer la discussion telles que :

- *Quel est votre avis sur l'action menée par le Centre Culturel jusque maintenant (voir les axes de développement) ?*
- *Est-ce que vous pensez que le contenu du document parcouru correspond à la réalité du territoire ? Si pas, quels champs pourrions-nous investiguer pour compléter cette perception ?*
- *À partir de cette perception de territoire, quels enjeux de société importants imaginez-vous pour notre territoire ?*
- *Et dès lors, quelles sont les actions (culturelles) que nous pourrions mettre en place pour les atteindre ?*
- *Par ailleurs, qu'attendez-vous d'un centre culturel tel que le nôtre, notamment au regard de vos propres objectifs ?*

Ces différentes rencontres ont été très concrètes car partagées avec des gens du terrain. Certains se sont directement projetés dans des projets réels sur le terrain et ont fait le lien avec nos intuitions d'enjeux. Ces rencontres ont conforté toutes ces tendances (annexe n°14)

De plus, les rencontres avec les écoles ont révélé l'absolue nécessité de renforcer un axe de travail avec le monde scolaire. Les différents interlocuteurs nous ont mis face au fait que sans le Centre Culturel, c'est un pan complet d'accès à la culture qui disparaîtrait pour les jeunes qui fréquentent les écoles.

8.4. DEUX DÉMARCHES EN LIEN AVEC CETTE ANALYSE PARTAGÉE

La démarche d'analyse partagée nous a amenés à rencontrer des gens et des associations. Notons que certaines rencontres se sont soldées par des non-lieux. Il nous semble important de consigner ci-dessous deux approches significatives, tant celles-ci ont un lien fort avec notre territoire.

8.4.1. Rencontre avec Pro Maria

Pro Maria est l'organisme qui gère le sanctuaire de Beauraing. Chaque année, Beauraing accueille des personnes venues en pèlerinage sur le site des apparitions de la Vierge. La tradition veut que des enfants (« les voyants ») aient aperçu la Vierge dans un buisson d'aubépine à de nombreuses reprises. Suite à deux guérisons miraculeuses, le site a été reconnu par les autorités religieuses compétentes.

Différentes manifestations religieuses, culturelles, et... commerciales se sont organisées autour de ce site particulier.

Pour l'heure, le site continue d'accueillir des manifestations diverses autour du sujet ainsi que des pèlerins tout au long de l'année.

Nous pensons qu'il est possible de porter certains projets en commun sur la thématique. Une rencontre a donc été sollicitée pour voir les pistes d'exploration possibles, sans grand succès.

Nous gardons toutefois un œil attentif et espérons pouvoir développer des projets avec cet acteur important du territoire beaurinois (Par exemple un festival de cinéma religieux et philosophique).

8.4.2. Des contacts avec la Commune de Houyet – vers une extension de territoire ?

Nous avons été contactés par l'échevin de la culture de Houyet, Monsieur Didier Rouard, pour imaginer les synergies possibles avec le Centre Culturel de Beauraing. Dans un premier temps, il s'agissait d'étudier les aides possibles (technique, communication,...) dans le cadre d'un partenariat ponctuel. Houyet est une commune limitrophe de Beauraing avec un territoire assez étendu. La Commune jouxte également Dinant et Rochefort. Toutefois, en termes de zone de «chalandise», nous pouvons affirmer que bon nombre d'habitants de Houyet se déplacent vers Beauraing. En outre, il existe un foyer vivace d'artistes à Mesnil- l'Eglise (village de la Commune de Houyet) avec lesquels nous collaborons régulièrement.

Ensuite, une note a été établie par le Centre Culturel présentant différentes options et possibilités, dont l'extension de territoire (14 janvier 2016). Celle-ci devait présenter différents avantages pour la Commune de Houyet dans la structuration.

L'échevin en charge a marqué un certain intérêt pour cette option. Si bien qu'une rencontre a été provoquée avec le Collège pour présenter les obligations et la démarche générale de dépôt de dossier (24/03/2016). Un document en [annexe n°15](#) vous détaille le contenu de la présentation.

Différents contacts s'en suivirent sans jamais obtenir l'adhésion de l'ensemble du Collège. La démarche a donc été abandonnée.



Les conclusions de l'analyse partagée, confrontées à celles de l'analyse documentaire, nous ont permis de soulever différents champs d'investigation possibles pour notre enjeu :

- Les habitants et les microcommunautés qui cohabitent dans un territoire morcelé ;
- La diversité des habitants et habitudes sur le territoire ;
- La thématique de l'étranger (au sens large) ;
- La possibilité d'avoir des lieux, espaces où rencontrer d'autres gens, au travers d'activités ;
- La méconnaissance du patrimoine et de l'environnement direct pour bon nombre d'habitants ;
- Un manque de coordination du territoire ;
- La sensation d'inaction sur le territoire ;
- La méconnaissance de l'opérateur Centre Culturel de Beauraing par les habitants.

Au-delà du travail d'analyse partagée en tant que tel afin de rendre compte des réalités territoriales, ce processus a été une réelle opportunité pour le Centre Culturel d'aller à la rencontre des habitants et des associations. Et cela a rejoint l'un de nos objectifs à venir de renouer des liens avec le monde associatif et les beaurinois eux-mêmes. Ce travail d'analyse partagée nous a aussi donné l'opportunité d'ouvrir certaines portes avant de réellement mettre en place le projet d'action culturelle future.

PROCESSUS DÉCISIONNEL



Le Conseil d'orientation a travaillé sur cet aspect lors de la séance du 13 septembre 2016.

Entre septembre et décembre 2016, l'équipe a également réfléchi sur cet aspect des choses à diverses reprises. La matière a été analysée sous différents prismes : reclassement, associations d'idées, etc.

À la suite de ces séances de travail, et en y associant les résultats de l'analyse documentaire, les contours d'un enjeu se sont peu à peu dessinés.

De même, une présentation et une validation de nos résultats ont été présentées lors de la séance *Secouons-nous les idées* à laquelle étaient invités AG, CA, CO, Conseil communal et public extérieur. Cette séance s'étant déroulée le 24 janvier 2017.



9. UN PROJET D'ACTION CULTURELLE



L'enjeu que nous allons présenter a découlé du processus décrit ci-dessus. La confrontation entre l'analyse partagée et l'analyse documentaire a fait émerger certaines évidences. De même, le tournant pris depuis deux ans par le Centre Culturel a influé sur les choix à faire pour le territoire et l'opérationnalisation de ceux-ci.

L'enjeu définitif résulte de différentes intuitions et premiers constats posés par le Conseil d'orientation et l'équipe. La séance *secouons-nous les idées* (et les rencontres qui ont suivi) a permis d'étoffer ces intuitions préliminaires et de structurer un enjeu crédible, réaliste et ambitieux. Celui-ci a été soumis au Conseil d'administration et validé en Assemblée générale.

Complémentaire à cet enjeu central, un enjeu spécifique en lien avec les écoles s'est développé au gré des rencontres avec le monde scolaire.

Le Centre Culturel de Beauraing s'est également impliqué dans des démarches plus larges que sont une coopération sur la thématique de la ruralité (portée par le Centre Culturel des Roches de Rochefort) et qui se décline par l'organisation d'un Festival de cinéma sur la ruralité. Mais aussi dans une action culturelle intensifiée portée par le Centre Culturel (ex-Régional) de Dinant.

Ces deux volets de notre action viendront en appui et en complément avec ce que nous jugeons être la cellule nerveuse de notre dossier de reconnaissance : notre enjeu pour le territoire de Beauraing.



9.1. UN ENJEU FONDATEUR



Au travers de la (re)découverte du patrimoine matériel et immatériel commun, du folklore beaurinois, du vécu de ses habitants, le Centre Culturel fait la proposition de créer des espaces réels ou imaginaires dans lesquels les habitants (re)apprendraient à se découvrir, se connaître, s'apprécier.

Par une pratique culturelle étendue aux 15 villages de l'entité beaurinoise, nous souhaitons décloisonner les esprits, faire se rencontrer les gens, leur permettre de se découvrir, de vivre des aventures ensemble, par le biais de processus culturels afin de faire tomber certains préjugés et favoriser le mieux vivre ensemble. Cet enjeu se déploierait nécessairement dans les villages de l'entité.

Par celui-ci, le Centre Culturel a également pour objectif de devenir un opérateur connu et reconnu pour tout un chacun.



Cet enjeu est fondamental pour le Centre Culturel. Par la pratique, nous avons pour ambition de déplacer le centre de gravité des actions menées par le Centre Culturel. En effet, pour l'heure, la majorité des actions posées s'orientent vers une forme de démocratisation de la culture. Sans abandonner ce champ d'action, nous allons tenter de proposer différentes démarches d'expérimentation du phénomène culturel. Celles-ci, sous leur aspect ludique et créatif, visent à faire réfléchir les gens sur leur environnement, mais aussi sur le lien qu'ils entretiennent avec leurs semblables. Nous sommes désireux de mettre en place des actions durant lesquelles les gens créent des liens entre eux. Le fait de vivre et de développer des projets communs garantit cet aspect de reliance que ne peut assurer – ou dans une moindre mesure – le fait de rassembler les publics autour d'événements de type spectacles.

Cet enjeu vient en soubassement à ce qui est déjà mis en place par le Centre Culturel. Nous avons bien relevé la nécessité d'investir l'ensemble de notre territoire et d'inverser la tendance centrifuge actuellement à l'œuvre sur celui-ci en allant proposer des activités partout. L'enjeu est énorme car dans certains villages, rares sont les activités culturelles. Nous pensons que les actions qui vont découler de cet enjeu compléteront l'offre actuelle (diffusion de spectacles, cinéma, concerts, ateliers, stages, etc.). L'identité est au cœur de notre enjeu. En mettant l'identité locale en débat grâce aux projets vécus, nous aborderons le phénomène identitaire qui découle de la cohabitation avec le Centre Fedasil de Pondsôme. Le fait de se poser des questions sur son identité et celle des autres, le tout dans un contexte de vie donné, amènera un supplément d'âme aux réflexions que les gens pourront se poser quant à leur implication, mais aussi leurs envies pour leur territoire.

9.2. VILLAGE PEOPLE :

UNE OPÉRATION CULTURELLE AUX VISAGES MULTIPLES

Complémentairement aux actions de base que nous allons maintenir (diffusion, saison tout-public, ateliers et stages, aides-services, etc.), nous allons développer un nouveau projet qui tend à rencontrer l'enjeu fixé. Il est évident que ces deux axes seront perméables et que nous aurons à cœur de développer des synergies entre notre opération culturelle et les moments « habituels » que nous proposons, afin de pas être débordés par cette nouvelle dynamique.

Sur base de cet enjeu et des objectifs qui en découlent, nous avons donc imaginé différentes opérations qui faciliteront la rencontre, la mise en avant des patrimoines locaux ainsi que la pratique créative collective.

Le projet **Village People** s'étendra tout au long des cinq années de notre contrat-programme. Pour permettre aux gens de s'exprimer, de s'approprier leur lieu de vie et de se rencontrer. Une série d'actions seront mises en place sur tout le territoire, en différentes phases. Notre projet d'action culturelle est simple, car c'est le même phénomène et les mêmes objectifs qui seront à l'œuvre à chaque opération. En effet, sur la durée des 5 ans du contrat-programme, nous essayerons de couvrir l'ensemble des 15 villages par des opérations spécifiques. Les opérations, outre la discipline choisie, se dupliqueront de village en village. Sans pour autant que les résultats soient similaires.

L'action culturelle s'intègre a priori dans un tissu local déjà ancré. Pour le Centre Culturel, c'est évidemment une belle occasion de rappeler qu'il existe et de prouver sa légitimité. Cet objectif secondaire est important pour notre structure. Il faut pouvoir être là où le besoin s'en fait sentir. Il faut pouvoir investir les territoires « délaissés ». C'est l'occasion de renouer avec notre territoire, de créer des liens durables et de rayonner.

Par ce projet, nous proposerions aux gens de créer collectivement un espace réel ou imaginaire qui leur ressemblerait. Dans chaque village, une discipline serait utilisée pour permettre aux gens d'exprimer leur quotidien ou mettre en avant une certaine identité qui les rassemble.

Les différentes disciplines imaginées sont, par exemple :

- **Cuisine** : création d'un menu local sur base des spécificités du village.
- **Arts plastiques** : Construction d'un lieu de rencontre sur une place.
- **Cinéma** : réalisation d'un court-métrage de fiction « local »
- **Musique** : enregistrement de chansons.
- Écriture d'une pièce de **théâtre**
- Invention d'une **bière** artisanale
- **Land art**
- **Bande dessinée**
- **Conte**
- **Atelier d'écriture**, édition d'un livre
- **Photo**
- **Sculpture**
- **Jeu**
- **Folklore**

- **Artisanat** (poterie, verrerie, vannerie, ...)

Dans chaque village, une de ces disciplines serait donc développée par un groupe d'habitants pendant un laps de temps permettant la concrétisation de la réalisation. Outre la volonté de proposer aux gens de s'exprimer, l'objectif de ces ateliers est de permettre l'apprentissage et l'échange de savoirs et de savoir-faire, en faisant appel au maximum aux ressources locales. (Voir partenaires ci-dessous).

9.2.1. Organisation pratique

Au vu de l'ambition du projet et de l'étendue de l'entité, l'opération **Village People** s'étalerait sur cinq ans, à raison de trois projets-villages par année.

La première étape serait une rencontre conviviale, complétée ou initiée par un moment de type transmissif en lien avec la discipline exploitée dans le village (diffusion d'un film, dégustation de bières, etc.). Nous avons imaginé de customiser une caravane qui puisse servir de « base » à notre implantation dans le village. Cette acquisition-transformation dépendra de moyens extérieurs trouvés. Celle-ci serait un espace convivial avec un bar, quelques livres, quelques jeux, la possibilité de tirer des toiles pour faire de l'ombre ou protéger de la pluie, peut-être avec un brasero. Nous pensons qu'il est essentiel de s'associer avec un partenaire local (comité de village par exemple) pour l'organisation de ce premier événement. Cela amène une garantie de participation, mais aussi différentes facilités d'organisation.

Suite à ce moment de diffusion, nous présenterions l'initiative et prendrions différents contacts avec les gens présents. À travers la découverte de la discipline utilisée, il y sera question de la démarche globale du projet, de l'organisation pratique, mais aussi, si possible, des premières pistes à explorer.

Une fois un groupe de participants constitué, le projet pourra se mettre en place, à savoir, la construction d'un lieu (physique ou imaginaire) de rencontre et d'expression, où les gens pourront acquérir des compétences tout en exprimant leurs vécus.

9.2.2. Année 1 : premières réalisations

Pour détailler de manière plus précise notre idée, voici que ce que nous avons imaginé pour la première année:

- **Projet 1 :**

Village : Javingue-Sevry

Discipline : Cuisine (potager, élevage, plantes sauvages, etc.) en lien avec le lieu.

Partenaire : Comité des fêtes

Référent : Eric Martin (Chef au Lemonnier)

- **Projet 2 :**

Village : Froidfontaine

Discipline : Arts plastiques, création d'un lieu de rencontre

Partenaire : Comité et jeunesse

Référent : ASBL Cotylédon, de Bièvre.

- **Projet 3 :**

Village : Martouzin-Neuville

Discipline : Cinéma : réalisation d'un court-métrage de type « Western »

Partenaire : Comité des fêtes

Référent : Gomazio ASBL

En clôture de saison, un évènement sera organisé pour fêter les réalisations et mettre en lumière les trois projets.

La forme que celui-ci prendra dépendra de la nature des projets exposés et des envies des participants. Pour l'année 1, nous pouvons facilement imaginer une grande fête à Froidfontaine, avec inauguration du nouveau lieu de rassemblement, le repas conçu par le projet « Javingue-Sevry » et la projection du film de « Martouzin-Neuville ».

Pendant cinq ans, quinze projets verront le jour. Au bout de cette période, un évènement rassembleur d'ampleur sera organisé dans un lieu d'exception faisant l'unanimité auprès des Beaurinois : le Castel Saint-Pierre. Dans ce magnifique parc, nous organiserons une rencontre entre les différents intervenants ayant œuvré à la concrétisation de leur création : de la bière locale à la pièce de théâtre, en passant par la bande dessinée et l'expo photo, toutes les disciplines trouveront leur place. Cet évènement sera un lieu d'échanges, de découvertes, de rencontres et, pourquoi pas, de création de nouveaux projets.

9.2.3. « Opération WikiBeuraing »

Nous pensons qu'investiguer les villages et interroger les habitants fera ressortir de vieilles histoires, des coutumes locales. Les gens auront à cœur de valoriser différents éléments patrimoniaux de leurs villages. C'est pourquoi nous avons imaginé rassembler toutes ces choses sur un site Internet.

Celui-ci serait un catalogue multimédia et interactif (photos, vidéos, textes, audio) des richesses patrimoniales, artistiques, humaines de l'entité. Cette plateforme rassemblerait aussi bien les témoignages du passé (histoire industrielle, monuments d'exception, personnages célèbres, etc.) que les expressions contemporaines (artistes, collectifs, initiatives créatives, projet **Village People**).

Beuraing ne dispose pas de lieu ou de structure qui sauvegarde et met en valeur le patrimoine. Bien que nous ne l'imaginions pas exclusivement comme un site patrimonial, certains éléments pourraient s'y retrouver.

Nous pensons le faire vivre grâce à un réseau de bénévoles et passionnés qui pourraient collecter et répertorier toutes sortes d'informations de natures diverses (vieilles recettes, lieux emblématiques, vieux objets, etc.)

De plus, ce site serait un carnet de bord, un journal des différentes initiatives que nous avons menées. Nous y adjoindrions les traces que nous aurions pu récolter au fur et à mesure de la réalisation des projets afin de le garder en mémoire. La réalisation de ce support est conditionnée au fait d'en trouver les moyens. A défaut, des outils plus légers (mais moins performants) pourraient être utilisés (une page Facebook par exemple).

9.2.4. L'autoévaluation des opérations

Etant donné la spécificité de notre action culturelle, il nous semble fondamental de l'évaluer dès la mise en œuvre de celle-ci et notamment après la réalisation de la première opération. En effet, même si la discipline utilisée diffère de village en village, le procédé reste sensiblement le même :

- Proposer un moment de rencontre ;
- Réunir un groupe de villageois autour du projet ;
- Réaliser la création.

Cette action globale vient « en plus » ou à tout le moins en complément de ce qui est proposé depuis toujours par le Centre Culturel. L'action qui sera menée dans les villages n'est pas une action ponctuelle et d'opportunité, elle devient une action structurante et récurrente qui est le socle de base de

la logique que nous souhaitons déployer.

La méthode d'évaluation sera simple et intuitive et se fera principalement grâce à l'intelligence collective du groupe impliqué sur chacun des micro-projets.

Nous pensons axer notre évaluation sur les acteurs et la manière dont ils ont perçu le projet. L'équipe étant elle-même actrice de la démarche, celle-ci s'autoévaluera au sein du processus-même.

D'ores et déjà, différentes questions et critères peuvent être établis afin de vérifier si l'enjeu sera atteint à la clôture du contrat-programme.

Nous distinguerons deux temps différents à l'évaluation :

L'opération culturelle vécue ;

Les prolongements de celle-ci.

9.2.5. L'opération culturelle vécue :

Concernant l'opération culturelle proprement dite, nous pensons qu'il est important de « situer » les personnes impliquées, soit les unes par rapport aux autres, soit au sein du village-même.

- Qui sont ces personnes ?
- Sont-elles actives au sein du village ?
- Sont-elles attachées à leur village et pourquoi ?
- Qu'attendent-elles de cette initiative ?
- Connaissent-elles les autres personnes et comment ?

Afin de garder la mémoire, nous pourrions réaliser « un portrait de village » au début du projet. A l'aide d'un appareil Polaroid, nous réaliserions le portrait des villageois. Chaque photo serait disposée sur un panneau conçu à cette effet (voir annexe n°17). Les gens répondraient alors aux questions. Les connexions entre les gens seraient réalisées à l'aide de fils de couleurs sur le panneau.

Nous pourrions réutiliser ce modèle en fin de projet autour de questions qui seraient différentes. L'idée principale étant de vérifier si, grâce au projet, les relations entre les gens ont évolué, et comment.

En complément de ce portrait collégial, nous pensons qu'il est important de garder des traces des différents moments de réalisation (photos, vidéos, etc.). Celles-ci seraient collectées et publiées sur le site Internet ou la page Facebook dédiée à cet effet (WikiBeauraing).

Si un intervenant extérieur est impliqué dans le projet, il est important de prendre le temps avec lui d'évaluer la manière dont le projet s'est mis en place et la manière dont cela s'est déroulé (au-delà du résultat obtenu).

Enfin, en clôture de projet, nous organiserions un moment formel avec les participants afin de recueillir leurs ressentis sur le projet. Ceux-ci feraient l'objet de comptes-rendus systématiques.

Bien que nous ne souhaitons pas que cela arrive, il sera nécessaire d'évaluer d'éventuels échecs. En effet, si aucun villageois ne répond présent, l'équipe, aidée par le Conseil d'orientation tentera d'analyser les raisons de cet échec afin d'éviter que cela se renouvelle.

Nous pensons également nous appuyer sur le festival final organisé à l'issue de la tournée de l'ensemble des villages pour proposer un moment évaluatif collectif sur ce qui a été réalisé. Le support qui sera utilisé n'est toutefois pas encore imaginé.

9.2.6. Les prolongements de l'opération culturelle :

Ce deuxième volet visera à mettre un dispositif de « veille » afin d'étudier :

- Si le projet a fait des « petits ». C'est-à-dire, si l'apprentissage de la technique utilisée a pu être employée pour d'autres choses. Le cas échéant, est-ce que ces villageois font office de « référence » en la matière pour d'autres ?
- Est-ce que le groupe constitué pour cette activité s'est revu ? A-t-il eu envie de mettre en place d'autres projets ?
- Les gens du village ont-ils souhaité que le Centre Culturel revienne les accompagner dans une nouvelle démarche qu'ils auraient initiée eux-mêmes ?

Ce pan d'évaluation sera possible en fonction des contacts noués. Peut-être pourrions-nous profiter de notre trimestriel *Le Papl'Art* (toute-boîte format papier) pour réaliser un focus sur le village, quelques temps après notre passage, et poser les questions ci-dessus ?

Ce volet évaluatif sera moins formel car les axes à évaluer sont difficilement appréhendables. Il pourrait même être un champ d'investigation du Conseil d'orientation, qui pourrait avoir comme mission de rester attentif aux prolongements éventuels.

9.2.7. Le rôle du Conseil d'orientation :

Le Conseil d'orientation vérifiera que les projets restent dans le cadre déterminé en amont. De même, les différents moments évaluatifs seront réfléchis suivant le canevas décrit ci-dessus, mais pourront être aménagés avec l'aide des membres du Conseil d'orientation. Il nous semble important que celui-ci reste en recul afin d'objectiver au maximum les situations et puisse orienter au mieux les choix à poser pour la suite.

Formellement, il faudra prévoir trois moments par an durant lesquels les opérations menées et réalisées seront évaluées collégalement.

9.2.8. Le Centre Culturel comme acteur majeur de l'entité :

Cette question sera traitée également. En effet, nous avons pour ambition sous-jacente que le Centre Culturel soit un opérateur connu et reconnu au sein de l'entité. Par ce phénomène de décentralisation réfléchie, nous pensons nous faire connaître au-delà du centre-ville et des habitués. Est-ce qu'en mettant en place des projets de ce type, nous récupérerons des publics différents pour nos activités se déroulant au Centre ? Cet élément est à vérifier. De même, lorsque nous lancerons des appels divers, est-ce que les gens que nous avons côtoyés répondront plus facilement présents ? Enfin, pourrions-nous intégrer ces personnes au sein de nos différentes instances (AG et Conseil d'orientation) afin que ceux-ci soient plus représentatifs ? Est-ce que nos médias réservés à l'associatif (tel notre agenda associatif) se rempliront plus facilement ?

Toutes ces questions devront être abordées et traitées annuellement pour évaluer les changements notables quant à l'image que le Centre Culturel renvoie.

9.3. UNE MICROSPÉCIALISATION SCOLAIRE : UNE JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE DE NOTRE EXISTENCE POUR LES ÉCOLES DE NOTRE TERRITOIRE



Lors de l'analyse partagée, les écoles ont été rapidement pointées comme des partenaires majeurs. Si bien que les écoles ont été associées à nos différentes démarches de consultation (Vidéomaton, formulaire, invitation à la soirée *Secouons-nous les idées*). Nous avons eu assez peu de retours directs, cependant nous pensions qu'il était essentiel d'avoir leur avis sur la démarche en cours. Si bien que chacune des écoles fut rencontrée afin de sonder leur sentiment par rapport au présent dossier de reconnaissance et l'envie de collaborer avec le Centre Culturel. Ces rencontres ont mis à jour toute l'importance de l'existence, en zone rurale, d'opérateurs culturels de première ligne tels que nous. Car si la programmation scolaire peut paraître un acquis et une évidence, le proposer pour 3000 élèves annuellement n'est pas chose aisée à assumer.

Beuraing présente comme atout majeur d'accueillir plus de 3000 élèves quotidiennement au sein de ses écoles et de leur offrir un enseignement général et technique de qualité. Cela représente un public potentiel considérable et diversifié avec lequel le Centre Culturel peut être amené à travailler et à collaborer.

Autant de paramètres rassemblés s'imposaient à nous et nous ont amenés en toute évidence à considérer l'enjeu culture/école comme un enjeu à faire perdurer et à renforcer sur notre territoire.

9.3.1. Un enjeu pertinent sur un territoire donné

Le Centre Culturel entretient depuis de nombreuses années un lien spécifique avec les écoles de son territoire. Celui-ci se concrétise annuellement par l'organisation de saisons Théâtre à l'École et différentes animations proposées en lien avec les spectacles. Le territoire beurinois dispose de 7 écoles (réparties en 14 implantations) accueillant quotidiennement 3000 élèves :

- Institut Notre-Dame (IND)/Les Frères : enseignement maternel et primaire ;
- Institut Notre-Dame (IND)/Les Frères : enseignement secondaire (général, technique et professionnel) ;
- Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur (INDSC)/Les Sœurs : enseignement maternel et primaire ;
- Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur (INDSC)/Les Sœurs : enseignement secondaire (général, technique et professionnel) ;
- Athénée Royal Norbert Collard : enseignement maternel et primaire ;
- Athénée Royal Norbert Collard : enseignement secondaire (général, technique et professionnel) ;
- Réseau communal : deux « sections » d'enseignement maternel et primaire réparties sur 8 implantations dans différents villages.

Lors de nos différentes rencontres, l'ensemble des établissements scolaires tous réseaux et degrés confondus nous ont assurés de l'importance de pouvoir bénéficier de l'organisation de cette programmation scolaire. En effet, pour bon nombre d'étudiants, c'est l'unique occasion de se frotter à un phénomène spectaculaire quel qu'il soit sur l'année (au-delà de la culture accessible de manière « domestique » : films, séries, Web, etc.). Les écoles nous ont certifié que si le Centre Culturel amoindrissait son offre culturelle (faute de moyens), elles ne pourraient pas la compenser en se déplaçant dans d'autres lieux de diffusion. En effet, notre situation géographique impacte de manière directe notre accès à la culture. C'est d'autant plus vrai quand il s'agit de grands groupes à déplacer.

Jusque maintenant, le Centre Culturel propose, par année, un spectacle soit de théâtre, soit un concert à chaque élève. Malgré une commission participative mise en place pour les écoles, malgré la distribution de projets pédagogiques aux enseignants et malgré la proposition d'animations autour des spectacles, nous constatons que peu de spectacles sont suivis de véritables prolongements. Ces éléments ont pourtant vocation d'aller au-delà de la programmation et d'approfondir la réflexion des thèmes proposés. Cela peut évidemment frustrer les organisateurs que nous sommes.

Nous pensons qu'il est essentiel d'aller plus loin, de dépasser le cadre strict de la diffusion, de rendre les intervenants du monde scolaire acteurs du processus culturel afin qu'ils puissent expérimenter certaines disciplines, thématiques ou processus créatifs, ayant un lien avec les spectacles qu'ils ont vus.

Dans cet esprit, pour la saison 2017-2018, nous proposerons aux classes qui le souhaitent de participer à la création d'un spectacle de contes. Les élèves, avec l'aide de conteurs, se réapproprient des contes beaurinois et les interpréteront à leur manière. Ces réécritures seront intégrées dans un spectacle à destination du tout public. Nous avons ressenti un enthousiasme de la part des enseignants à l'annonce de cette proposition.

Nous pensons aller dans le bon sens et espérons pouvoir poursuivre cette démarche. Nous nous sommes aussi investis dans la Scène aux Ados et pensons qu'il est important de continuer dans cette voie.

9.3.2. Nos objectifs pour un travail approfondi avec les écoles

- Que chaque élève se sente concerné par le projet proposé, et devienne « acteur » de celui-ci. Cela afin qu'il expérimente le sens critique et l'envie de le projeter dans d'autres situations ;
- Permettre à tous de pouvoir développer son sens de la créativité et laisser à tout un chacun la possibilité de s'exprimer par ce biais ;
- Donner ce pouvoir d'expression à tous les élèves, issus de différents milieux sociaux ou différentes cultures et faire tomber les barrières sociales, que la culture les rassemble et qu'ensemble, ils puissent trouver un langage commun, des préoccupations communes.

9.3.3. La cour aux spectacles : l'opération culturelle

Nous garderions un socle minimal de programmation théâtrale et musicale, car c'est une demande des écoles. Pour cela, il faut que nous puissions garantir les moyens qui y sont alloués. C'est d'autant plus vrai que notre quota Théâtre à l'École est actuellement insuffisant de moitié. Dans cet esprit, une demande de doublement de celui-ci a été adressée à la Ministre et au service ayant en charge cette matière.

La demande en question se trouve en [annexe n° 18](#). Celle-ci conditionnera de manière inévitable la possibilité de maintenir ce rythme de diffusion de spectacles. En effet, bon an, mal an, le coût de la programmation scolaire est double de celle destinée au tout public. C'est dire si la donnée budgétaire a son importance dans la manière d'aborder cet axe de travail.

D'autant que la demande des acteurs concernés est plutôt de l'approfondir.

Pour cela, nous avons imaginé :

- Faire participer tous les acteurs concernés à l'élaboration de l'offre culturelle. Par l'intégration des différents acteurs (élèves, enseignants, direction) dans différentes commissions, nous pourrions aller plus loin dans l'exercice de la démocratie participative. Cela nous permettrait de répondre au mieux aux demandes et de coller au plus près aux réalités de terrain.
- Globaliser l'offre de diffusion dans des projets socioculturels plus aboutis en corrélation directe avec certaines thématiques d'année. Compléter cette diffusion avec d'autres expérimentations culturelles : atelier, rencontre, débat, création artistique.
- Rendre visibles certains acteurs culturels professionnels locaux au sein de nos écoles

9.3.4. Et concrètement ?

Pour l'année 2018, nous planchons sur un projet qui dépasse le cadre strict de la programmation d'un spectacle.

Nous pensons nous baser sur la diffusion du spectacle *Lettres à Elise* (par les Baladins du Miroir) qui raconte la Guerre 14-18 par la relation épistolaire entretenue entre un Poilu et son épouse restée au village.

Ce spectacle serait le point de départ d'une réflexion plus large. Nous aborderions l'aspect commémoratif en lui donnant une résonance actuelle.

A partir d'un travail de recherche d'archives dans les familles, dans les livres d'histoires, dans les cercles historiques des villages, les élèves pourraient apprécier le style épistolaire, mais aussi les histoires vécues par leurs aïeux.

Sur base d'une analyse de ces documents, avec l'apport de quelques éléments historiques importants, les élèves écriraient alors une lettre à un combattant réel ou imaginaire, à une famille restée au pays, à des enfants qui vivent la guerre quotidiennement. Peut-être choisiraient-ils de répondre à un arrière-grand-père tombé au front, peut-être à un enfant Syrien qui vit sous les bombes.

Ces différents écrits pourraient être mis en parallèle (archives et écrits des élèves) et feraient l'objet d'une exposition urbaine, ou seraient la base de la création d'un disque de slam.

Différents partenaires sont d'ores et déjà identifiables : les mouvements patriotiques locaux, la Bibliothèque, les passeurs de mémoire (Cercle historique de Beauraing, Cercle historique de Gedinne, le Petit Vonêchois, les Archives communales), Fedasil, l'Action Laïque.

9.3.5. L'évaluation

Des moments formels d'évaluation seraient prévus avec les enseignants et avec les élèves.

9.4. UNE COOPÉRATION SUR LA THÉMATIQUE DE LA RURALITÉ (PORTEUR : LE CENTRE CULTUREL DES ROCHES DE ROCHEFORT)



S'il est un élément qui est frappant à la lecture de l'analyse documentaire et de l'analyse partagée, c'est le caractère rural de notre territoire. Nous ne nous appesantissons pas sur les différents critères qui témoignent du caractère rural de notre territoire d'action tant ceux-ci sont l'évidence (94% du territoire composé de zones agricoles et forestières, densité de population faible, souci de mobilité, éloignement des services et axes de communication, etc.). Et pourtant, nous pouvons affirmer que cette ruralité semble assez bien vécue par les Beaurinois.

Ce n'est toutefois pas une raison pour ne pas mettre celle-ci en débat et en réflexion. Nous avons choisi de rejoindre en 2015, une initiative portée par nos voisins et collègues du Centre Culturel des Roches de Rochefort : Terre Ferme. Et plus particulièrement le festival de cinéma dédié à la ruralité : le Festival A Travers Champs.

Nous nous sommes investis dans cette organisation de manière complète tant il nous semblait important de porter ce projet de manière transversale et collégiale. Cette collaboration s'est déjà concrétisée sur le terrain de différentes manières. Différents prolongements sont également en réflexion pour le moment avec le Centre Culturel des Roches de Rochefort.

Bien que cela se fasse de manière informelle, nous pensons que cette lame de fond de réflexion sur ce qui fonde notre ruralité est une plus-value notable pour des territoires tels que les nôtres. C'est pour cela que nous nous inscrivons pleinement dans cette démarche de coopération, dans laquelle nous nous investissons déjà depuis deux ans maintenant.

Pour le contexte global de cette coopération, nous vous renvoyons au dossier élaboré par le porteur et qui se trouve en **annexe n°19**.

9.4.1. L'enjeu

Pourquoi un Centre Culturel tel que le nôtre s'implique-t-il, avec d'autres, sur la thématique de la ruralité ? Parce que c'est dans un bassin de vie rural que notre action prend sa source. Ce qui fait sens sur notre territoire : ce sont des paysages, des modes de vie, des problématiques rurales, avec tout ce que cela implique en terme de mobilité, d'habitats, de répartitions des terres, de travail, de services publics, de loisirs, de formation, d'enseignement. Ce sont des métiers, ce sont des gens qui y vivent, qui ont des attentes, entre autres culturelles.

La spécificité de cette réflexion est d'aborder l'enjeu par le biais de portes culturelles via différents médias artistiques : le cinéma (documentaire ou de fiction), mais aussi le théâtre-action, les expositions, etc. On sait que toute production artistique est un regard sur le monde, des arrêts sur image. La ruralité, dans ce sens, est beaucoup plus qu'un joli décor, elle devient un espace de débat, d'utopie à construire, un espace ouvert à tous. Nous sommes là dans une démarche très spécifique à un centre culturel, qui est de permettre à la parole de s'exprimer, au regard de s'enrichir, et aux idées de se confronter, principes fondateurs de la démocratie culturelle et de l'application des droits culturels.

Nous sommes vraiment dans un processus proche de l'agriculture : semer, faire germer, cultiver, éclore, entretenir, récolter... Et recommencer, toujours et toujours...

9.4.2. Le Festival À Travers Champs, l'opération Terre Ferme et ses prolongements

Voici déjà deux ans que nous programmons un film dans le cadre du Festival À Travers Champs (2016 et 2018).

Nous nous sommes impliqués dans l'organisation de ce Festival de différentes manières : organisation générale, élaboration et réflexion autour de certains supports de communication (teaser, visuels, etc.), visionnement, fonctionnement.

De même, nous avons également fait naître certaines initiatives. En 2016, nous avons accueilli le groupe Musique d'Action Paysanne en résidence afin qu'il enregistre son premier CD. Ce groupe de musique folk, doucement militante, a complété notre projection par un concert.

Ensuite, il a également été programmé lors de l'opération Terre Ferme qui s'est déroulée en 2017 au Centre Culturel de Rochefort.

Actuellement, un projet de création est en réflexion. Celui-ci vise à impliquer différents acteurs locaux qui vivent et fabriquent notre ruralité au quotidien : un collectif de conteurs et des brasseurs de bière. L'idée étant, que nous, opérateurs de diffusion, nous sortions de la logique de consommation de spectacles que l'on nous propose et que nous soyons initiateurs de démarches artistiques. Ce projet vise à mêler terroir, ruralité, conte et art de la bière. Nous espérons que celui-ci se concrétisera dans les années à venir.

La reconnaissance de cette coopération nous permettrait simplement d'envisager ce genre de démarches ponctuelles de manière sereine et récurrente. Quel bel objectif d'intégrer la notion de ruralité à la création artistique locale !

Le partenariat concernant le festival est maintenant conventionné (voir annexe n°20).



9.5. UNE ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE (PORTEUR : LE CENTRE CULTUREL DE DINANT)



Nous l'affirmons plus haut : une partie des actions que nous menons est conditionnée par le fait que nous puissions bénéficier de l'aide du Centre Culturel (anciennement Régional) de Dinant (CCRD). Même si cette aide était légalement prévue dans le statut régional de l'ancien décret des Centres Culturels, aucune obligation n'était prévue en ce sens dans le décret de 2013.

Le CCRD porte cette démarche initiée de longue date avec cœur et conviction, créant-là un terrain d'entraide unique pour les opérateurs professionnels de première ligne que nous sommes. Si bien qu'il a semblé logique de l'inscrire de manière pérenne dans leur propre dossier de reconnaissance en la valorisant comme une **action culturelle intensifiée**.

Le Centre Culturel de Beauraing bénéficie ainsi de la possibilité de coproduire certains événements tout au long de l'année, mais aussi de différents services (techniques, de diffusion, graphiques) et d'une coordination d'arrondissement tant au niveau de la diffusion que d'autres projets spécifiques (le dépôt d'un dossier de reconnaissance, par exemple). Pour plus de détails, nous vous renvoyons au dossier spécifique qui se trouve en **annexe n°21**.

Il est évident que si nous souhaitons maintenir une certaine qualité dans les organisations que nous proposons à notre public, il est essentiel de soutenir et d'accompagner cette démarche d'action culturelle intensifiée. En effet, elle complète l'action du Centre Culturel de Beauraing. De plus, c'est une manière d'inscrire notre territoire dans un territoire plus large, qui au-delà d'un découpage administratif (l'Arrondissement de Dinant), vit des réalités similaires.

Au niveau pratique, nous avons besoin d'aides diverses. Dans la mesure du possible, nous répondons par la pareille, dans un esprit de mutualisation des ressources.

Dès lors, il nous semble opportun de s'inscrire dans une démarche collégiale et porter notre petite pierre à l'édifice de défense de la culture en zone rurale.

9.5.1. Un enjeu

Au départ des intuitions d'enjeux et des constats identifiés sur chaque territoire d'implantation, nous avons tenté de déterminer, si pas une plus-value, un dénominateur commun à l'ensemble des orientations de travail envisagées. Au terme des premières discussions, plusieurs éléments ont été mis en exergue:

- Le **caractère rural de l'arrondissement**, avec tout ce que cela comporte comme questionnements au quotidien (en termes de mobilité, d'accès aux services, de télécommunication, d'emploi,...) mais aussi comme potentialités (qualité de vie, proximité et densité du tissu associatif, développement d'initiatives à contre-courant de la société actuelle,...);
- Les besoins de **reliance** de la population, de convivialité et de projets positifs favorisant la ren-

contre;

- L'attention particulière à avoir par rapport à la jeunesse, mais aussi, dans certains lieux, par rapport aux seniors et au public précarisé;
- La volonté des équipes et la demande des populations de **«sortir des murs»** des Centres Culturels, et de développer davantage de projets dans les villages, avec les associations locales;
- La **démultiplication de l'action** possible via un travail en commun entre les Centres Culturels;
- La possibilité, via l'action régionale, de définir le territoire de l'arrondissement de manière positive et de lui donner une certaine cohérence.

La réflexion progressant et s'approfondissant lors de différentes rencontres, l'enjeu régional a tout doucement pris forme:

- Si le caractère rural général de l'arrondissement rassemble les Centres Culturels, cette ruralité est entendue et vécue de manière fort différente en fonction des réalités et des publics des territoires d'implantation;
- On constate qu'il y a une tendance à une vision «sombre» du milieu de vie («il ne se passe rien chez nous») qui entre en contradiction avec l'existence et la dynamique réelle de certaines associations, structures, initiatives (individuelles ou collectives);
- Dès lors, l'enjeu régional pourrait partir de cette observation contradictoire afin de mettre en valeur/en lumière/de faire écho/de faire résonner/de mettre sous les projecteurs toutes ces «pépites» du territoire qui existent déjà mais qui ne sont pas (ou pas assez) visibles, et ce, en mobilisant des media artistiques et culturels. Cela permettrait de montrer et de faire expérimenter ce qui contribue à la qualité de vie(s) de nos territoires, et faire valoir ainsi une vision positive de la région.

Ces différentes réflexions ont guidé la structuration de l'enjeu suivant :

« Mettre en lumière des gens et des actions œuvrant à une qualité de vie du territoire des 15 communes de l'arrondissement de Dinant, sur lequel les projets seraient démultipliés par l'action collective régionale relayant une image positive de ce territoire. Une attention particulière serait portée aux projets «hors les murs» qui valoriseraient les citoyens/associations locaux considérés comme véritable leviers d'action. Une veille active des dynamiques existantes et de ce qui contribue à cette qualité de vie, par l'ensemble des Centres Culturels de l'arrondissement, constituerait la base de cette action. »

Il est évident que cet enjeu régional sous-tend de manière cohérente notre propre enjeu. Il pourra l'amplifier et lui donner une résonance plus grande encore.

9.5.2. Une opération culturelle régionale

Quatre niveaux d'action s'envisagent, qui ne doivent pas nécessairement être réalisés à chaque fois ni nécessairement avec l'aide ou la présence des Centres Culturels:

- Mettre en lumière/faire connaître;
- Susciter une suite, une rencontre, un partenariat;
- Mobiliser;
- Accompagner.

Le travail de cet enjeu dépasse ce qui existe déjà actuellement dans l'action régionale (aide-technique, promotion commune, mutualisation des quotas,...) et qui est plutôt de l'ordre de pratiques professionnelles entre Centres Culturels, car l'enjeu régional vise ici une transformation pour la population de l'arrondissement.

9.5.3. La poursuite des soutiens actuels

Par la défense de cette action culturelle intensifiée, le CCRD confirme aussi son souhait de continuer à soutenir les centres culturels locaux sortants dont Beauraing dans la mesure de ses possibilités. Et notamment des aides techniques, des aides à la diffusion (Art et Vie), un soutien à la communication et une coordination de la région. Le Centre Culturel de Beauraing est évidemment partie prenante dans la réflexion qui s'opère sur ces différents soutiens afin de les faire évoluer au mieux pour répondre aux demandes des opérateurs que nous sommes.



Les enjeux qui sont défendus dans le présent dossier sont en totale cohérence avec des réalités de notre territoire. Beauraing, un gros village éclaté et composé de 18 entités villageoises différentes qui vivent à leur rythme. Beauraing, une cité qui agit comme un pôle attractif dans la sous-région qu'elle dynamise et qui bénéficie notamment d'un parc scolaire extrêmement dense. Beauraing, une zone rurale qui vit la ruralité positivement, mais qui questionne son territoire. Enfin, Beauraing, une commune qui s'inscrit dans un territoire administratif plus vaste, l'Arrondissement de Dinant et qui aura à cœur de valoriser ce qui s'y fait de bien. Nous pensons que ces enjeux se complètent, s'imbriquent afin de donner du corps à notre action culturelle.

PROCESSUS DÉCISIONNEL



Les contours de cet enjeu ont été présentés à *Secouons-nous les idées*. La séance a permis de compléter, préciser ces contours. S'en sont suivies des rencontres qui nous ont confortés dans cette ébauche et nous ont permis de présenter un enjeu abouti à l'Assemblée générale du 21 mars 2017. L'enjeu a été validé. Ensuite il a été décliné en action culturelle.

Les autres démarches ont été portées par l'équipe, et mise à la connaissance du CA et de l'AG pour approbation.



10. DES MOYENS À LA HAUTEUR DES AMBITIONS



Le Centre Culturel de Beauraing est actuellement reconnu en catégorie 2. Il dispose d'une subvention annuelle de 81.471€ de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les collectivités locales assurent la parité : Commune de Beauraing (71.471€), la Province de Namur (10.000€).

Notons que la Commune de Beauraing, de même que la Province de Namur fournissent des aides indirectes conséquentes :

- La Commune de Beauraing : mise à disposition des locaux, entretien technique de ceux-ci, mise à disposition de personnel technique (ouvriers, administration), mise à disposition de matériel, soutien aux évènements.
- La Province de Namur : mise à disposition de matériel technique, 90h d'assistance technique (animation), Tournées Art et Vie, organisation de moments de réflexion, formations.

Le Centre Culturel de Beauraing dispose de 16 points APE. Il reçoit également des subventions du non-marchand permettant de financer une partie de l'emploi.

Pour l'heure, sauf souci majeur, nous avons toujours tendu à l'équilibre et notre situation financière est saine. Nous notons toutefois que l'emploi pèse lourd sur nos dépenses sans que de réelles compensations ne soient possibles. Cet élément continuera évidemment à poser question pour la mise en œuvre du futur contrat-programme.

10.1. UNE ANALYSE SUCCINCTE DES COMPTES 2014-2015-2016

Pour le détail, nous vous renvoyons aux annexes n°22, 23 et 24.

10.1.1. Les comptes 2014

L'année 2014 se solde par un déficit de **27 766,62€**, ce qui représente un mieux par rapport à l'année précédente (-**42 238,54€**) ! Ces deux chiffres calamiteux s'expliquent en grande partie par la crise qui a secoué la structure.

Dans un tel contexte, il est évident que le Centre Culturel a dû limiter ses dépenses et revoir sa gestion, de manière à tendre vers un équilibre financier et assainir la situation. Cela fut réalisé de manière globale. Notons que récupérer des déficits cumulés de cette ampleur n'est pas chose aisée. D'autant que le déficit de 2013 était la résultante d'une augmentation des frais de personnel. Cette augmentation a été décidée unilatéralement par la direction alors en place afin d'augmenter le personnel à 100% du barème en vigueur. Dans ce cas de figure, difficile de faire machine arrière. Le Conseil d'administration a donc entériné la décision. Celle-ci continuera à hypothéquer la sérénité financière de la structure, et ce même si celle-ci est à relativiser. En effet, il faut pouvoir rémunérer les profils engagés de manière correcte à hauteur de leurs compétences.

L'année 2014 fut une année particulière au niveau du personnel : l'animatrice-directrice a été absente pour raisons médicales durant de nombreux mois et fut finalement licenciée en septembre 2014. De même, un autre membre du personnel a été absent longuement. Ces absences, bien qu'elles aient permis de réduire les coûts salariaux ont également pesé sur les recettes, tant certaines rentrées n'ont pu être garanties. Notamment, parce que les missions assurées par ces deux profils n'ont pu être que partiellement honorées (-6 500€ sur les stages par exemple).

Les dépenses liées à la programmation ont été relativement maîtrisées, tant une partie de l'année 2014 (septembre à décembre) fut réduite à sa plus simple expression.

In fine, le déficit de l'année voit son explication dans l'indemnité de sortie qui a suivi le licenciement de l'animatrice-directrice survenu en septembre (soit **52 272,01€**).

10.1.2. Les comptes 2015

L'année 2015 devait voir le Centre Culturel se reconstruire, et notamment se refaire une santé financière. Ce fut chose faite puisque l'année s'est soldée par un boni de **17 414,06€**, résultat d'une gestion reprise en main grâce à l'engagement d'un nouvel animateur-directeur et d'un travail patient de la part du Conseil d'administration et d'une partie de l'équipe en place en 2015.

Chaque dépense et chaque recette furent contrôlées selon le budget établi au préalable en concertation avec les instances du Centre Culturel.

C'est ainsi que le fonctionnement interne a été revu avec la mise en place de cotisations d'affiliation, un nouveau tarif au niveau des occupations de salle, un meilleur suivi des occupations sous conventions, ce qui a entraîné de nouvelles recettes.

Nous avons bénéficié d'un subside d'équipement de la Province de Namur de 150 000€. Ce subside nous a permis d'investir dans du matériel technique pour équiper enfin notre salle de spectacle de manière professionnelle, ainsi qu'en matériel informatique plus performant pour la communication. Ces investissements ont diminué certaines dépenses techniques considérables (location de matériel de spectacle). Il est à noter que ce subside fut amorti (subside en capital) pour correspondre aux investissements matériels qu'il était censé couvrir.

Suite aux montants importants des frais de pécule de sortie pour deux membres du personnel (l'une en 2014 et l'autre en janvier 2015), afin de disposer de trésorerie suffisante pour la gestion financière quotidienne, le Centre Culturel a décidé de contracter un emprunt de 60 000 euros à l'entame de 2015.

Si l'on compare le premier semestre 2015 à une année normale sur le nombre d'activités organisées, celui-ci fut en demi-teinte puisque déjà bien avancé lorsque la machine a été relancée. Le flux d'activité ne fut pas habituel, les recettes et les dépenses furent moins considérables. À titre d'exemple, les recettes des spectacles tout

public sont en diminution mais sont compensées par les recettes du Théâtre à l'Ecole (de 9 169€ à 14 059€).

Notons l'intégration de frais d'avocats consécutifs à une interpellation initiée par l'ancienne animatrice-directrice à l'encontre du Conseil d'administration, suite à son licenciement. Poursuites, qui furent abandonnées, fort heureusement pour notre budget et notre structure.

10.1.3. Les comptes 2016

L'exercice 2016 des comptes du Centre Culturel se solde par un résultat de **12 827,54€**, ce qui témoigne de la volonté de maintenir un équilibre financier.

Au 31 décembre 2016, notre dette en ce qui concerne l'emprunt réalisé début 2015 reste de **39 179,85€**. Cependant, les valeurs disponibles actuelles permettent d'y faire face. Notre situation financière est saine. De plus, nous bénéficions depuis le 1^{er} janvier 2016 du Fonds Ecureuil, nous prémunissant pour le moment de tout souci de trésorerie.

Or, nous avons assumé une année complète de diffusion culturelle, avec pour résultat immédiat une belle augmentation de recettes d'activités (+3 500€), de demandes de partenariats et d'occupations de salle.

Nous assurons les frais d'amortissement élevés suite aux investissements réalisés au niveau technique pour la salle et les différents équipements financés par le subside évoqué ci-dessus.

Au niveau des dépenses, il apparaît que les rémunérations représentent **60%** de l'ensemble de nos dépenses. Ce qui est beaucoup en comparaison avec les frais de diffusion par exemple qui sont de l'ordre de 8%. Ce coût élevé des charges salariales augmente sensiblement d'année en année. Cela constitue un point d'attention crucial car la part congrue réservée aux projets diminue au gré des augmentations salariales. Aucune solution viable n'est toutefois envisageable. En effet, nous formons une petite équipe avec des compétences qui se complètent et qui sont nécessaires pour faire fonctionner un centre culturel pour une entité de 9000 habitants.

Côté recettes, 74% proviennent des subsides, 9 % des produits financiers correspondant à un amortissement de subside, 16% représentent des produits d'activités et de diffusion, le 1% restant étant dédié à des rentrées diverses.

Au niveau du personnel, bien qu'il y ait eu le départ d'une animatrice, celle-ci fut rapidement remplacée. Des indemnités liées à son départ ont dû également être payées si bien qu'aucune économie véritable ne fut faite. En outre, une procédure pour harcèlement moral fut initiée par celle-ci au niveau du CESI et les coûts qui en découleront, ont pesé également sur nos dépenses de manière non-habituelle.

10.2. UNE TRAJECTOIRE BUDGÉTAIRE QUI SE DESSINE (2018-2024)

10.2.1. L'action culturelle générale

Notre situation financière ne va guère évoluer avec l'entrée dans le nouveau décret. En effet, le financement en paliers annoncé par la Ministre de la Culture et confirmé par l'Administration et les ORUA ne nous permettra pas d'envisager l'avenir de manière sereine. Et ce même si la Commune de Beauraing a confirmé, elle aussi, suivre le schéma proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour notre Centre Culturel, cela représente une augmentation de 18% de nos moyens (étalée sur 5 ans). Nos estimations (que vous pouvez retrouver en [annexe n° 25](#)) ne sont donc pas réjouissantes.

Nos dépenses sont fortement liées à la charge salariale. Notons que celle-ci s'accroît plus que les rentrées. Nous verrons si le mécanisme d'index prévu par le nouveau décret compense les index légaux que nous devons financer. Au niveau de l'évolution barémique, il est évident que la croissance est exponentielle et pèse lourd sur nos dépenses.

Cet élément a été vérifié de manière scientifique (avec tous les aléas que cela peut revêtir) : les rémunérations. De la sorte, nous disposons de chiffres vérifiés pour les années 2018 et 2019. C'est sur cette assise tangible que nous avons calculé l'indexation des années suivantes, suivant un coefficient multiplicateur appliqué linéairement.

Nous avons également indexé quelques postes de manière raisonnable (énergie par exemple) pour faire face

aux augmentations probables. Le schéma proposé se veut rassurant mais il n'est pas ambitieux. Nous avons maintenu les dépenses liées aux animations à des montants fixes, dans une logique d'enveloppes fermées non indexées. Ceci équivaut à un amoindrissement des moyens (que ce soit en qualité ou en quantité).

De même, **l'action générale** est divisée en deux actions complémentaires : différentes activités de type diffusion et animations qui seront poursuivies (spectacles, ateliers, exposition, etc.) et une opération spécifique menée dans les villages. Cette dernière sera financée en rognant sur des postes dédiés aux animations habituelles. Même, s'il est évident que certaines dépenses se recouperont, des choix seront à opérer pour mener à bien les différentes actions et notamment pour mener à bien l'opération **Village People**. Telle que nous l'imaginons aujourd'hui, celle-ci sera en effet couteuse et gratuite, si bien qu'il sera impossible de générer des recettes avec ce projet. En conclusion, nous pouvons affirmer que la mise en œuvre concrète de notre contrat-programme dépendra en partie de moyens extérieurs à trouver.

A cet égard, afin d'assurer l'équilibre de nos budgets, 3 000€ de subsides extraordinaires et 3 000€ de sponsors annuels ont été budgétisés, soit 6 000€ à trouver annuellement. Cette somme est énorme au regard des démarches à entreprendre. Différents plans en lien avec l'emploi devront être considérés pour amoindrir cette charge pesante (extension APE, Maribel, revalorisation du non-marchand, etc.) bien que les réformes en cours ne soient guère rassurantes quant aux possibilités existantes.

Ces différents éléments nous amènent à affirmer que la trajectoire budgétaire est viable, assumable, mais ne sera pas un long fleuve tranquille. Si l'on considère l'exercice sur les 5 ans, celui-ci est en effet en équilibre. Néanmoins, les trois dernières années sont quant à elles en léger déficit. Celui-ci est léger, mais en croissance, ce qui n'est pas nécessairement une perspective rassurante.

Ces éléments conjoints nous amènent à affirmer que le nouveau décret et le (re)financement qui en découle nous placent, au niveau budgétaire, dans une situation de statu quo, voire de légère régression, plutôt que dans une situation de déploiement.

10.2.2. Microspécialisation scolaire

Si la microspécialisation (scolaire) qui est la nôtre pouvait faire l'objet d'un financement spécifique, cela nous permettrait de la mener à bien, dans de bonnes conditions. Pour l'heure, il nous semble que si cet axe de travail émane du terrain et a été validé par nos partenaires, sa viabilité financière n'est pas assurée, tant les coûts de base sont conséquents (**20 000€ annuels**, rien que pour les spectacles). Une partie de la solution pourrait passer par une révision de notre quota Théâtre à l'Ecole (augmentation à **8 000€ annuels**) tel que demandé dans un dossier spécifique. Cette augmentation de quota n'est pas une coquetterie de programmeur, elle répond à une réelle nécessité de notre territoire.

10.2.3. La coopération

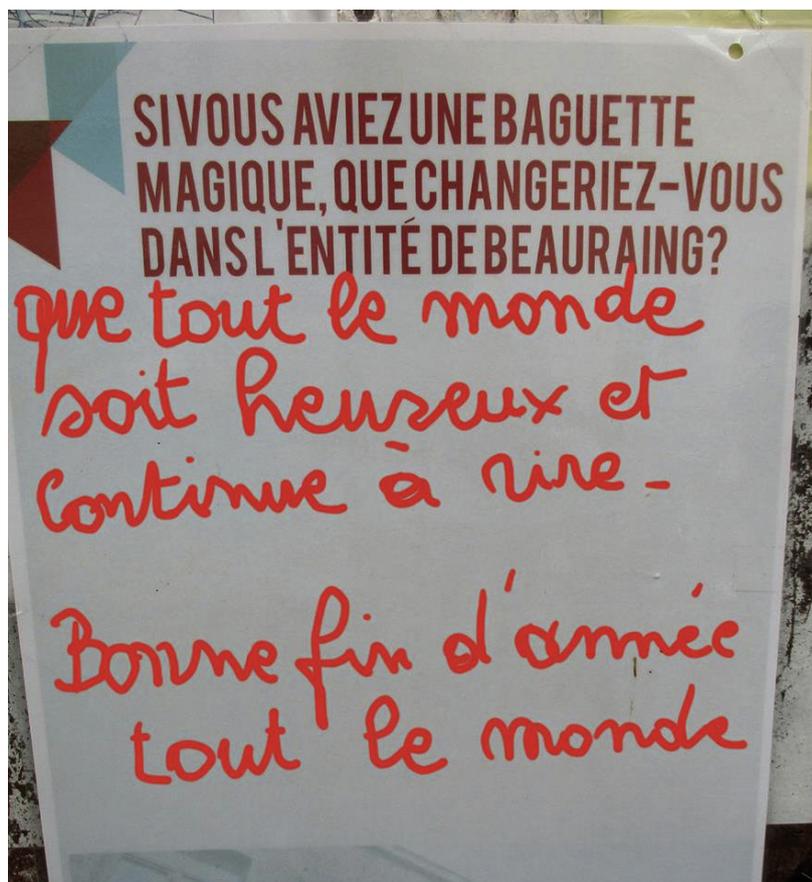
La demande de coopération n'a pas été intégrée à notre démarche budgétaire. Si **15 000€** devaient se débloquer pour cette mission spécifique, cela nous permettrait de valoriser certains frais (principalement de personnel) amortis en fonctionnement ordinaire. De même, cette somme permettrait d'envisager la construction de projets plus ambitieux. Les moyens éventuellement alloués seraient, quoiqu'il arrive, dédiés à cette mission spécifique portée en partenariat.

10.2.4. L'action culturelle intensifiée

Il a été convenu entre les parties prenantes que si l'action culturelle intensifiée était financée, les moyens supplémentaires et leur affectation seraient mis en débat entre les interlocuteurs afin de faire vivre l'enjeu commun.

Nous pensons que le présent dossier présente une cohérence. Il découle d'une appréciation territoriale pointue et réfléchie. Il a été structuré en fonction des actions menées et en parallèle de la reconstruction d'un centre culturel qui a été secoué par une crise institutionnelle. Partant d'intuitions concernant le territoire d'action, les différentes parties prenantes du Centre Culturel ont amorcé ce renouveau en fondant l'action sur le partenariat et une logique de décentralisation. Le présent dossier confirme et appuie ces intuitions. Il les décuple et le concrétise dans un projet global. De même, le Centre Culturel s'est tourné vers l'extérieur en structurant des partenariats essentiels pour son déploiement.

Nous espérons vous avoir convaincus par la pertinence de notre dossier et sommes impatients de poursuivre le travail amorcé, par, pour et avec nos populations.





CENTRE CULTUREL DE BEAURAING ASBL

Rue de l'Aubépine, 3

5570 BEAURAING

Tél : 082/71.30.22

Fax : 082/21.92.01

info@beauraing-culturel.be

www.beauraing-culturel.be

